



FIBA

We Are Basketball

FIBA **MANUEL DE PROTECTION**

GUIDE POUR LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU MANUEL	3
PRÉFACE	4
CONCEPTS CLÉS ET DÉFINITIONS	6
PLAN D’ACTION PROTECTION DE LA FIBA	10
JURIDICTION ET RESPONSABILITÉS	12
SAFEGUARDING SPOC	14
COLLABORATION INTERINSTITUTIONNELLE	18
POLITIQUE DE PROTECTION	20
COMMUNICATION	24
ÉVALUATION DES RISQUES	26
MESURES PRÉVENTIVES	30
PROCÉDURES DE SIGNALEMENT ET DE RÉPONSE	32
URGENCES ET GESTION DE CRISE	36
STRUCTURE DE PROTECTION LORS DES ÉVÉNEMENTS DE BASKETBALL	38
CRÉATION DE VOTRE PROPRE PLAN DE PROTECTION	40
ANNEXES	42
Définitions Approfondies	42
Liste de Vérification pour la Politique de Protection	46
Modèle de Politique de Protection de la NF	48
Modèle de Code de Conduite de la NF	52
Modèle de Code de Conduite pour les Membres de la Délégation	54
Recommandations pour les Délégations Voyageant avec des Mineurs	56
Guide pour la Gestion des Déclarations	58
Formulaire de Signalement d’Incident	62
Directives pour un Recrutement et une Sélection plus Sûrs	64
Formulaire de Déclaration pour la Vérification des Antécédents Judiciaires	66
Technologie et Protection dans les Environnements en Ligne	68
Modèle d’Évaluation des Risques	70
Liste de Vérification pour le Plan de Protection	72
Phase de Planification du Plan de Protection	74

La reproduction et la traduction, même partielles, de ce contenu sont interdites, sauf autorisation préalable de FIBA accompagnée de la mention adéquate (par exemple : « copyright : FIBA »). Le logo et les initiales de FIBA sont des marques déposées, dont l’usage est strictement interdit sans accord exprès et écrit de FIBA.

Présentation du Manuel

Ce guide est une ressource pensée pour accompagner les Fédérations Nationales (NF) et les autres acteurs clés de la communauté du basketball dans leurs efforts pour faire progresser la protection dans le sport. Il a été conçu pour évoluer au rythme des recherches et des bonnes pratiques, avec un objectif clair : s’adapter en permanence aux besoins des NF et de leurs publics.

Même s’il s’adresse en priorité aux NF, ce manuel contient des informations et outils utiles à un large éventail d’acteurs : ligues, clubs, entraîneurs, officiels, joueurs, parents et tuteurs. En encourageant la coopération et le partage de savoirs à tous les niveaux, il vise à renforcer l’engagement collectif autour des principes de protection.

Conformément à l’objectif stratégique de la FIBA en matière de durabilité et d’innovation, ce manuel traduit la volonté ferme de l’organisation d’accompagner les NF et de renforcer la gouvernance et l’intégrité du basketball à l’échelle mondiale. Grâce à des outils concrets et des ressources pratiques, la FIBA souhaite donner aux NF les moyens de mettre en place des mesures efficaces et de créer des environnements sûrs et inclusifs.

Ce manuel n’est pas un règlement strict, mais un cadre de référence. Il invite chaque NF à adapter ses recommandations en tenant compte de sa législation nationale, de son contexte culturel et de sa structure organisationnelle. Son approche permet de développer des pratiques de protection adaptées, concrètes et efficaces localement.

Comme la recherche et les pratiques de protection continuent d’évoluer, ce manuel restera un document vivant, régulièrement mis à jour. Les NF et les autres parties prenantes sont encouragées à consulter les nouvelles versions, à partager leurs remarques sur les sujets manquants ou à signaler les domaines nécessitant une mise à jour supplémentaire. C’est à travers une participation active et une collaboration continue que ce manuel pourra réellement répondre aux besoins changeants de la communauté du basketball.

Préface

Du Secrétaire Général de FIBA



Le basketball a un pouvoir immense : celui d’inspirer, de renforcer et de transformer des vies. Au cœur de la mission de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA) réside la conviction que toute personne prenant part à ce sport — quel que soit son âge, son genre, son origine ou ses capacités — doit pouvoir le faire dans un environnement sûr, respectueux, et propice à son bien-être et à son épanouissement personnel.

Ce Manuel de Protection a été élaboré pour offrir aux NF affiliées à FIBA un cadre pratique et complet, les aidant à intégrer la protection dans leurs communautés. Il vise à poser les principes et exigences minimales nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de protection efficaces, réduisant les risques d’abus et garantissant une réponse appropriée lorsqu’un incident survient.

La protection dans le sport consiste à prendre des mesures pour prévenir et éviter tout dommage, toute exploitation ou tout abus — en particulier à l’égard des mineurs et des adultes en situation de vulnérabilité. Pour la FIBA, la protection n’est pas une option : c’est un pilier essentiel de notre engagement envers la santé, la sécurité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans le basketball.

À travers ces lignes directrices, la FIBA vise à promouvoir une culture de transparence et de responsabilité, tout en garantissant un environnement sûr et respectueux pour toutes les personnes impliquées dans la communauté du basketball. En plaçant la sécurité et le bien-être des joueurs, entraîneurs, officiels, bénévoles et autres membres de l’écosystème du basketball au centre de nos actions, nous protégeons les valeurs et l’intégrité de notre sport, et faisons en sorte qu’il demeure une expérience positive et inclusive pour chacun.

Ce manuel ne cherche pas à imposer des règles strictes, mais à servir de guide de référence permettant à chaque NF de développer des politiques, procédures et initiatives de protection adaptées à sa réalité. La FIBA encourage vivement les NF à utiliser activement ce document, à l’adapter à leur contexte local et à réévaluer régulièrement leurs pratiques, dans le but d’atteindre les plus hauts standards éthiques et d’intégrité.

Construisons ensemble un environnement où chacun se sent en sécurité, soutenu et reconnu — un environnement dans lequel le basketball est une plateforme pour grandir, apprendre et développer pleinement son potentiel.

Andreas Zagklis
Secrétaire Général de FIBA

Du Président du FIBA Safeguarding Council



En tant que Président Fondateur du FIBA Safeguarding Council, j’ai le plaisir de présenter ce Manuel de Protection, un outil pratique qui marque une étape importante dans notre engagement commun pour faire du basketball un espace sûr, respectueux et inclusif pour tous.

La protection dans le sport dépasse les simples politiques ou protocoles; il s’agit de promouvoir une culture. Créer des environnements où toutes les personnes — en particulier les enfants et les plus vulnérables — peuvent pratiquer le sport sans craindre les abus, le harcèlement, l’exploitation ou la discrimination.

Cette responsabilité nous concerne tous : les NF, les entraîneurs, les bénévoles, les gestionnaires et les dirigeants. Nous devons tous travailler activement pour construire une culture fondée sur la confiance, le soin et la responsabilité.

Ce Manuel a été conçu pour soutenir cet effort et offrir aux NF et autres organisations de basketball une ressource complète pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, procédures et initiatives de protection adaptées à leurs réalités locales.

En investissant dans des mesures de protection et en favorisant des environnements sûrs et bienveillants, nous remplissons notre obligation de diligence envers les joueurs, entraîneurs, arbitres, bénévoles et personnel de soutien, tout en protégeant l’intégrité et les valeurs du sport.

Je tiens à remercier toutes les parties prenantes pour leur engagement et à encourager toutes les NF et organisations de basketball à s’appuyer sur ce Manuel comme fondement pour réaliser des changements réels et durables. Ainsi, les acteurs du basketball pourront avoir confiance en l’environnement de notre sport; un espace sûr et inclusif pour les générations futures.

Son Altesse Royale le Prince Feisal Al Hussein
Président du FIBA Safeguarding Council

Concepts Clés et Définitions

Comprendre les concepts et termes fondamentaux relatifs à la protection dans le sport est essentiel pour construire une culture de sécurité au sein de la communauté du basketball.

Dans cette section, nous définissons ce qu'est la protection dans le sport, expliquons les différentes formes d'abus et présentons les principaux indicateurs permettant de les détecter. Identifier ces signaux est crucial pour soutenir les personnes concernées et agir rapidement et efficacement.

Nous détaillons également les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués, afin de renforcer leur capacité à reconnaître les situations à risque et à répondre de manière appropriée.

QU'EST-CE QUE LA PROTECTION DANS LE SPORT ?

La protection dans le sport consiste à prévenir les comportements abusifs et à réagir de manière adéquate face aux situations pouvant mettre une personne en danger.

La prévention comprend des mesures telles que des processus de sélection rigoureux, des Codes de Conduite clairs et des évaluations des risques. La réponse inclut le signalement des cas, la gestion des plaintes et la collaboration avec les autorités compétentes.

Cette approche s'applique à toutes les personnes impliquées dans le basketball et tient compte de dynamiques spécifiques au milieu, notamment l'autorité des entraîneurs et la prévention de toute forme de discrimination.

L'objectif est d'assurer un environnement sûr pour les joueurs, arbitres, entraîneurs, staff technique, bénévoles, familles et spectateurs, en assumant collectivement la responsabilité de leur bien-être.

FORMES D'ABUS

Privation ou négligence

- Se produit lorsque les besoins physiques ou émotionnels d'une personne ne sont pas pris en compte ni protégés correctement, malgré les moyens et la connaissance nécessaires.
- Exemples : ne pas répondre aux besoins fondamentaux, permettre des conditions d'entraînement dangereuses, traitement inégal ou refus de soins médicaux. Cela peut entraîner une mauvaise hygiène, l'absence de mesures de sécurité ou des accidents évitables.
- Indicateurs : manque d'attention, carences matérielles, changements de comportement et blessures récurrentes.

Abus émotionnel

- Maltraitance intentionnelle et prolongée visant à affecter l'estime de soi ou la stabilité émotionnelle d'une personne.
- Peut se manifester par des critiques constantes, moqueries, exclusion, exigences irréalistes ou humiliations. Ces situations peuvent engendrer un sentiment d'inutilité, une faible estime de soi ou de l'anxiété.
- Signes courants : retrait social, nervosité ou baisse des performances.

Abus physique

- Tout dommage ou blessure physique infligé délibérément.
- Exemples : entraînements excessifs dépassant les capacités physiques du joueur, coups, brûlures ou autres blessures non accidentelles.
- Indicateurs : marques ou blessures inexplicables, signes d'immobilisation, dégradation d'objets personnels, usage inapproprié de médicaments ou restrictions alimentaires injustifiées.

Abus sexuel

- Toute conduite ou activité sexuelle non consentie.
- Inclut l'agression sexuelle, le harcèlement, l'exploitation ou la manipulation à des fins abusives (grooming).
- Se produit souvent dans des contextes de déséquilibre de pouvoir ou dans des environnements où ces comportements sont ignorés ou banalisés.
- Indicateurs : blessures physiques sans cause apparente, changements brusques de comportement, langage ou attitudes sexualisés, symptômes émotionnels tels que peur, anxiété, tristesse profonde ou retrait.
- Il est important de noter que les victimes n'identifient pas toujours ce qu'elles ont vécu comme un abus ou ne se sentent pas en mesure de le signaler. C'est pourquoi il est essentiel que les organisations créent des espaces sûrs pour les signalements et favorisent une culture où les personnes se sentent soutenues pour parler.



Dans de nombreux cas, les personnes concernées subissent une combinaison de différents types d'abus.

IDENTIFICATION DES SIGNAUX ET INDICATEURS D'ABUS

Reconnaître les signaux d'abus est crucial pour détecter les cas potentiels et intervenir à temps. Bien que les indicateurs varient selon le type d'abus, certains sont fréquents :

- Blessures, ecchymoses ou marques corporelles sans explication claire.
- Changements de comportement ou d'humeur, comme retrait social, anxiété ou tristesse persistante.
- Difficultés à dormir ou cauchemars fréquents.
- Baisse soudaine des performances sportives ou perte d'intérêt pour la pratique.
- Peur ou résistance à participer à certaines activités ou à côtoyer certaines personnes.
- Comportements ou langage à connotation sexuelle inadaptés à l'âge.
- Besoins fondamentaux non satisfaits, comme manque de nourriture, de vêtements ou de soins médicaux.
- Absences non justifiées ou retards fréquents.

Une liste plus complète des signaux et indicateurs est disponible dans les annexes de ce Manuel.

Si vous observez l'un de ces signes, prenez-le au sérieux et communiquez vos préoccupations aux autorités compétentes ou au Safeguarding SPOC.

Rappelez-vous : la protection dans le sport est une responsabilité partagée. Être vigilant et agir peut faire toute la différence pour rendre le basketball plus sûr pour tous.

QUI DEVONS-NOUS PROTÉGER ?

- Les enfants et adultes pratiquant le sport (les joueurs).
- Les arbitres.
- Le personnel et les bénévoles participant aux événements.
- Les personnes proches des joueurs (équipe médicale, entraîneurs, représentants).
- Les familles des joueurs.
- Les spectateurs.
- Les médias.
- Les organisations sportives, leurs dirigeants et leur personnel à tous les niveaux.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Joueurs

Ont le droit d'évoluer dans un environnement sûr. Ils doivent également savoir qu'ils peuvent et doivent signaler toute situation d'abus ou de comportement inapproprié.

Entraîneurs

Sont responsables de promouvoir une culture de respect et de dignité, d'assurer une supervision adéquate et de réagir rapidement aux signaux ou plaintes d'abus.

Officiels

Doivent veiller au respect des règles, garantir l'équité sur le terrain et signaler tout cas d'abus ou de mauvaise conduite observé.

Administrateurs

Ont le devoir d'établir et d'appliquer des politiques de protection, de former tous les intervenants et d'assurer le respect des normes légales.

Bénévoles

Jouent un rôle clé dans la création d'environnements sûrs, et doivent recevoir la formation et le soutien nécessaires pour reconnaître et agir face aux abus éventuels.

Parents et tuteurs

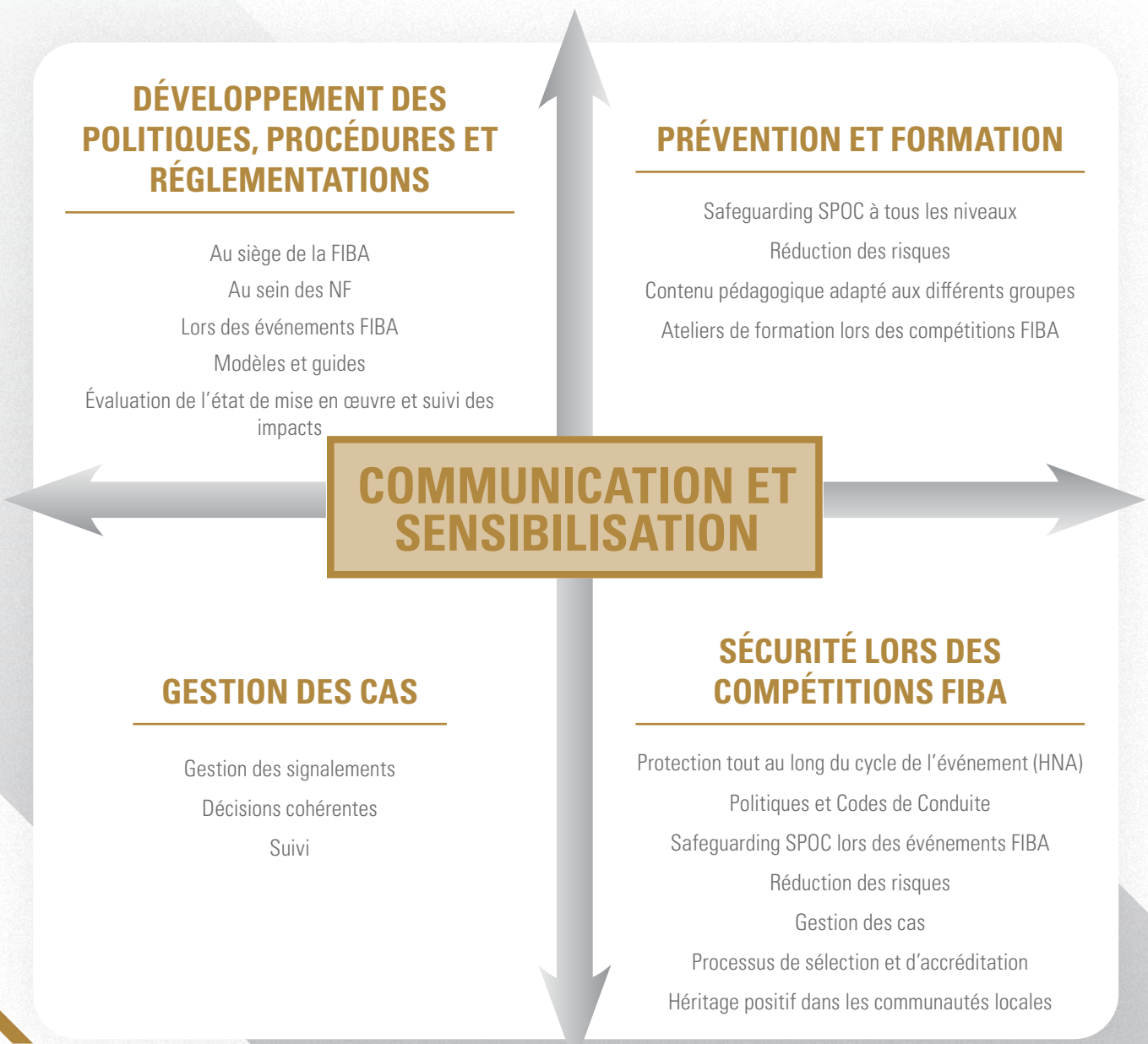
Sont responsables du bien-être de leurs enfants et doivent rester attentifs à leur participation aux activités sportives. Doivent intervenir en cas de signaux d'alerte.

En comprenant bien ces concepts et en sachant qui est responsable de quoi, nous renforçons notre capacité collective à prévenir et répondre à toute forme de comportement inapproprié. Ensemble, construisons une culture de respect, de dignité et de protection au sein de la communauté du basketball, où chacun se sent en sécurité et peut s'épanouir.

Plan d'Action Protection de la FIBA

La FIBA confirme son engagement contre le harcèlement et les abus à travers son plan d'action pour la période 2023-2027. Ce plan, aligné avec les sept piliers stratégiques de la FIBA, a pour objectif d'assurer la sécurité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans le basketball.

VOICI LES CINQ GRANDS AXES :



Développement des politiques, procédures et réglementations

Depuis le siège de la FIBA, en collaboration avec les NF, nous encourageons l'élaboration de politiques, procédures et réglementations solides en matière de protection. Des modèles et guides sont proposés pour construire un cadre d'action complet. Des évaluations régulières mesurent la mise en œuvre et des actions de suivi permettent d'améliorer constamment ces processus.

Prévention et formation

La prévention et la formation sont au cœur de la démarche de la FIBA. C'est pourquoi des Safeguarding SPOC ont été désignés à tous les niveaux de l'organisation. Leur rôle est essentiel : réduire les risques et diffuser des formations adaptées aux différents acteurs du basketball. Des ateliers de sensibilisation sont également organisés lors des compétitions FIBA pour informer et renforcer les connaissances sur la protection dans le sport.

Gestion des cas

La FIBA dispose de procédures efficaces pour traiter les signalements liés à la protection. Les décisions sont prises de façon juste, cohérente et réfléchie, assurant un traitement adapté à chaque situation. Un suivi est assuré pour évaluer les retours d'information et identifier le besoin éventuel d'un accompagnement supplémentaire.

Sécurité lors des compétitions FIBA

Les mesures de protection sont intégrées à toutes les phases des événements FIBA : planification, préparation, déroulement et évaluation. Cela inclut l'application de politiques et Codes de Conduite, la présence de Safeguarding SPOC sur place, ainsi que des contrôles stricts et des procédures d'accréditation pour les participants. La priorité est donnée à la réduction des risques, à la gestion efficace des cas potentiels et à l'impact positif et durable sur les communautés locales.

Communication et sensibilisation

La FIBA a mis en place un plan de communication pour garantir que les principes de protection soient bien compris, diffusés et intégrés au quotidien. Grâce à divers canaux, l'information clé est partagée pour favoriser une culture ouverte, de confiance et d'engagement autour de la protection.

La FIBA encourage les NF à élaborer et déployer leurs propres plans d'action en protection, adaptés à leur contexte et à leurs besoins. Ce Manuel propose les outils et conseils nécessaires pour accompagner ce travail, qui sera détaillé dans les chapitres suivants. Ensemble, construisons des environnements plus sûrs et positifs pour tous ceux qui font vivre le basketball, en promouvant une culture basée sur le respect, la dignité et le bien-être.

Juridiction et Responsabilités

Comprendre clairement la répartition des responsabilités entre la FIBA et les NF est essentiel pour traiter efficacement les cas de protection dans le monde du basketball. Cette section précise les situations relevant de la compétence de la FIBA et celles qui doivent être gérées par les NF, afin d'assurer une réponse coordonnée, efficace et conforme aux standards internationaux.

JURIDICTION DE FIBA

Événements internationaux : La FIBA est responsable des cas de protection survenant lors d'événements internationaux qu'elle organise ou cautionne, comme la Coupe du Monde FIBA, les Jeux Olympiques, les Championnats Continentaux et autres compétitions officielles. Cela concerne tous les acteurs — joueurs, entraîneurs, officiels — issus de différents pays.

Cas transnationaux : Quand un cas implique des personnes issues de plusieurs NF, et que l'abus ou la mauvaise conduite présumée porte atteinte à l'intégrité du sport ou présente une dimension internationale, la FIBA prend en charge le dossier. Elle travaille alors en collaboration avec les NF concernées et les autorités nationales compétentes pour garantir une enquête appropriée et une réponse efficace.

Cas dépassant la capacité de la NF : Si une NF ne dispose pas des ressources, de l'expertise ou de l'impartialité nécessaires pour gérer un dossier — notamment dans des affaires complexes ou impliquant des personnalités de haut niveau — le cas peut être transmis à la FIBA pour évaluation et décision sur les étapes à suivre.

Développement des politiques : La FIBA élabore et met en œuvre des politiques internationales de protection dans le sport. Les NF peuvent s'appuyer sur ces directives pour aligner leurs propres politiques sur les standards mondiaux et assurer une cohérence dans les pratiques.

JURIDICTION DES NF

Événements et activités nationales : Les NF sont responsables des cas de protection qui surviennent lors de leurs compétitions et programmes nationaux, comme les ligues locales, tournois et activités de formation. Cela concerne tous les participants dans le contexte national : joueurs, entraîneurs, arbitres et autres intervenants.

Enquête et réponse locale : Chaque NF doit disposer de mécanismes clairs de signalement, agir rapidement dès qu'une préoccupation en matière de protection est signalée, mener des enquêtes appropriées, soutenir les victimes et appliquer les sanctions disciplinaires conformes aux lois nationales et à leurs règlements internes.

Application des politiques : Il revient aux NF d'appliquer et de faire respecter les politiques de protection sur leur territoire, en proposant des formations, en surveillant la conformité, et en veillant à ce que la protection soit intégrée dans toutes les activités liées au basketball.

Collaboration avec la FIBA : Les NF sont encouragées à travailler en étroite collaboration avec la FIBA sur les initiatives de protection, en partageant informations et ressources pour renforcer l'efficacité collective. La FIBA apporte un soutien et des conseils, mais le rôle principal des NF reste fondamental à l'échelle locale.

ESCALADE DES CAS

Certaines situations initialement gérées au niveau national peuvent être transmises à la FIBA dans les cas suivants :

Accusations impliquant des personnalités de haut niveau

- Par exemple, entraîneurs d'équipes nationales, joueurs emblématiques ou autres figures influentes dans la communauté du basketball.
- Ces dossiers sont transférés à la FIBA pour garantir une enquête impartiale, transparente et sans conflits d'intérêts.

Incidents transnationaux

- Cas s'étendant sur plusieurs juridictions ou impliquant des personnes de différents pays.
- L'escalade à la FIBA permet de gérer efficacement les complexités juridiques et réglementaires liées à ces contextes internationaux.

Défaillances systémiques ou problèmes structurels au sein d'une NF

- Pour favoriser des réformes spécifiques, garantir la sécurité de tous, traiter les causes profondes des problèmes et prévenir la récurrence d'incidents.

Cas à implications internationales potentielles

- Situations pouvant affecter des compétitions internationales ou porter atteinte à l'intégrité et à la réputation mondiale du basketball.
- La FIBA joue alors un rôle clé pour protéger la crédibilité du sport et la confiance dans ses institutions.

Manque de capacités ou de ressources chez la NF

- Si une NF ne dispose pas des moyens humains, techniques ou organisationnels pour gérer un cas efficacement.
- La FIBA peut intervenir pour apporter son expertise, soutenir la NF et superviser la gestion afin d'assurer une réponse juste, solide et conforme aux standards internationaux.

Définir clairement les compétences respectives de la FIBA et des NF permet de garantir une prise en charge efficace des préoccupations liées à la protection, tant au niveau national qu'international. Les NF peuvent solliciter la FIBA à tout moment pour obtenir appui ou conseils, en particulier pour les cas complexes ou dépassant leurs capacités.

Enfin, il est recommandé que les NF informant la FIBA de toute sanction disciplinaire susceptible d'avoir des répercussions au-delà de leurs frontières, afin d'assurer une coordination et une application cohérente des mesures de protection à l'échelle mondiale.

Safeguarding SPOC

La fonction du Safeguarding SPOC au sein d’une NF est essentielle pour garantir la sécurité des enfants et de toutes les personnes en situation de vulnérabilité. Pour exercer ce rôle efficacement, la personne désignée doit réunir une combinaison adaptée d’expérience, de formation, de compétences et de qualités personnelles.

PROFIL ET EXPÉRIENCE



Présence et proximité : Être une personne visible, accessible, avec une attitude ouverte envers les joueurs et les autres acteurs concernés.

Confiance et discrétion : Savoir écouter attentivement, préserver la confidentialité et instaurer un climat de confiance.

Relation humaine et soutien constant : Créer un environnement positif, sûr et bienveillant où les joueurs se sentent protégés.

Détermination et courage : Défendre activement les joueurs, même face à des situations difficiles ou à des résistances internes.

Flexibilité : Adapter son approche pour transmettre clairement et efficacement les messages de protection dans différents contextes.

Patience et résilience : Rester calme face aux défis, insister si nécessaire et rester focalisé sur les objectifs.

Reconnaissance et légitimité : Bénéficier d’un statut et d’une position qui inspirent respect, autorité et neutralité dans le traitement des questions sensibles.

FONCTIONS PRINCIPALES



Point de contact principal

- Être la référence pour toutes les questions liées à la protection.
- Représenter la NF dans les échanges externes sur ces sujets.
- Informer régulièrement la direction et l’organe de gouvernance de la NF.
- Partager les avancées et mises à jour avec la FIBA.

Développement et mise en œuvre des politiques

- Tester l’élaboration des politiques de protection et du Plan d’Action.
- Veiller à ce que ces politiques soient communiquées clairement à toutes les personnes concernées.
- Superviser leur application dans toutes les activités de la NF.
- Promouvoir la connaissance du Code de Conduite et des autres règles pertinentes.

Formation et sensibilisation

- Identifier les besoins de formation propres à chaque groupe et concevoir un plan adapté.

- Coordonner et animer des sessions de formation adaptées à différents profils.
- Vérifier la conformité aux exigences de formation et les actualiser régulièrement.
- Encourager la sensibilisation à la protection dans toute la communauté du basketball.

Partenariats et réseaux de soutien

- Constituer un Groupe de consultants interne de Protection au sein de la NF.
- Établir un Groupe de consultants externe de Protection composé d’experts et d’alliés stratégiques.
- Maintenir la coordination avec les agences locales de protection des enfants.
- Échanger avec d’autres Safeguarding SPOC pour partager expériences et bonnes pratiques.

Évaluation et gestion des risques

- Réaliser régulièrement des évaluations des risques.
- Veiller à ce que le personnel et les bénévoles participent aussi à ces évaluations, le cas échéant.

- Collaborer à la mise en place de mesures préventives.
- Garantir des processus de recrutement sécurisés, incluant la vérification des antécédents.

Gestion des cas et orientation

- Concevoir et appliquer des mécanismes clairs pour le signalement des préoccupations.
- Promouvoir son rôle et s’assurer que ses coordonnées soient accessibles.
- Recevoir, enregistrer et suivre les incidents ou inquiétudes rapportés.
- Coordonner l’orientation des cas vers les autorités compétentes lorsque nécessaire.
- Tenir des registres détaillés et confidentiels.
- Offrir conseils et soutien au personnel impliqué.
- Superviser les procédures disciplinaires liées aux cas de protection.
- Accompagner et soutenir les victimes tout au long du processus.

FORMATION REQUISE



Le Safeguarding SPOC de la NF doit suivre une formation complète pour acquérir les connaissances et outils nécessaires à l'exercice efficace de ses fonctions. Cette formation doit couvrir notamment :

- Politiques, procédures et législation en matière de protection dans le sport.
- Évaluation et gestion des risques.
- Réponse aux préoccupations ou signalements d'abus.
- Formation et sensibilisation à la protection.
- Communication et travail collaboratif avec les alliés stratégiques.
- Pratiques d'autosoins et gestion du stress.

La FIBA reconnaît que la protection est un pilier fondamental du basketball et s'engage à soutenir les NF dans la mise en œuvre de mesures solides. À ce titre, la FIBA proposera un cours spécifique pour les Safeguarding SPOC, conçu pour leur transmettre les compétences nécessaires afin de protéger efficacement les enfants et les personnes en situation de vulnérabilité.

CRÉATION DE GROUPE DE CONSULTANTS INTERNES ET EXTERNES



Le Safeguarding SPOC joue un rôle central dans le système de protection de la NF, en menant les efforts pour créer des environnements sûrs et prévenir les risques. Toutefois, il est important de souligner qu'il ne travaille pas seul.

Compte tenu de la complexité et de la sensibilité des sujets, une approche collaborative est indispensable, s'appuyant sur l'expertise et le soutien de différents acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la NF. Cette démarche collective est reconnue comme une bonne pratique au niveau international.

Bien que le Safeguarding SPOC soit au cœur du dispositif, les groupes d'appui peuvent varier selon la structure et le contexte propres à chaque NF.

Groupe de consultants interne de Protection

- Composé de représentants issus de différents départements et secteurs de la NF.
- Participe à la conception, au suivi et à l'évaluation de la stratégie et des plans de protection de l'organisation.

Groupe de consultants externe de Protection

- Regroupe des experts externes en protection des enfants et protection dans le sport.
- Apporte conseils, accompagnement et recommandations pour garantir que les politiques et procédures de la NF soient conformes à la législation nationale, aux directives en vigueur et aux meilleures pratiques.

En définissant clairement le profil du Safeguarding SPOC, ses responsabilités, en assurant sa formation continue et en encourageant la constitution de groupes de travail internes et externes, les NF pourront renforcer leurs efforts en matière de protection et offrir des environnements plus sûrs pour tous.



Collaboration Interinstitutionnelle

La mise en œuvre des mesures de protection dans le sport s'inscrit dans des contextes juridiques et culturels très variés. C'est pourquoi il est essentiel que les NF renforcent leur collaboration avec différents partenaires : organismes sportifs, institutions publiques et organisations communautaires. Ces alliances permettent d'améliorer les stratégies de protection et de garantir le respect des règles locales.

PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES SPORTIFS

Les NF peuvent bénéficier de liens solides avec des instances sportives, aux niveaux national et international, pour partager ressources et expériences. Cela se traduit notamment par :

La participation à des initiatives communes : intégrer des groupes de consultants, comités ou équipes spécialisés en protection, pour échanger des savoirs et construire ensemble des solutions adaptées.

La coordination d'actions partagées : collaborer sur des campagnes, des formations ou des activités de sensibilisation pour encourager une culture de protection dans tout l'écosystème sportif.

Exemple

Une NF s'associe avec la fédération de basketball d'un pays voisin pour organiser une conférence régionale dédiée à la protection dans le sport, réunissant des représentants de plusieurs disciplines afin de partager les enseignements et relever les défis communs.

COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Il est primordial que les NF développent des relations étroites avec les autorités publiques en charge de la protection des enfants, de la sécurité et des services sociaux. Ces partenariats assurent une meilleure cohérence juridique et une réponse plus efficace aux situations délicates, en particulier :

La révision des réglementations en vigueur : travailler avec les autorités pour adapter politiques et procédures de protection aux exigences légales nationales.

La mise en place de protocoles conjoints : définir des processus clairs de signalement aux autorités compétentes et coopérer activement lors des enquêtes ou interventions nécessaires.

Exemple

Une NF collabore avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour revoir ses politiques de protection, en s'assurant qu'elle respecte les normes actuelles. Elle établit également un partenariat avec les forces de sécurité locales afin de faciliter le signalement des cas et d'organiser une réponse coordonnée.

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Les NF doivent s'impliquer activement auprès des acteurs communautaires — écoles, associations de jeunesse, ONG — pour sensibiliser à la protection dans le sport et coordonner des actions de prévention. Cela passe par :

La mise en place de programmes de proximité : nouer des partenariats avec des écoles et associations pour offrir des formations destinées aux jeunes joueurs, entraîneurs et familles, afin de garantir des environnements sûrs dès les bases.

Le soutien aux services d'aide aux victimes : collaborer avec les structures locales qui accompagnent les personnes affectées par des abus, en facilitant leur accès à un soutien psychologique, une assistance juridique et des soins médicaux.

Exemple

Une NF développe des partenariats avec des centres jeunesse et associations locales pour proposer des ateliers sur la protection dans le sport, destinés aux jeunes joueurs et à leurs familles. Ces ateliers traitent de la sécurité personnelle, du respect des limites et des mécanismes de signalement, afin d'aider chacun à identifier les risques et à savoir comment agir.

PARTAGE D'INFORMATIONS

Les NF doivent favoriser les espaces d'échange de savoirs et d'expériences avec d'autres acteurs du sport, via des conférences, ateliers ou plateformes numériques. Les actions clés incluent :

La participation à des échanges de connaissances : s'impliquer dans des forums nationaux et internationaux sur la protection dans le sport pour partager les bonnes pratiques, défis et apprentissages avec d'autres organisations.

La promotion de la recherche et de l'évaluation : collaborer à des études qui apportent des preuves sur l'efficacité des mesures prises, contribuant à l'élaboration de politiques toujours mieux adaptées aux réalités locales.

Exemple

Une NF travaille avec une université locale pour réaliser une étude sur la prévalence des abus dans le sport jeunesse et évaluer l'impact des différentes mesures de protection. Les résultats sont présentés lors d'une conférence nationale où des représentants de plusieurs fédérations échangent des idées pour renforcer leurs actions.

En renforçant leur collaboration avec les organismes sportifs, autorités publiques et acteurs communautaires, les NF peuvent unir leurs forces, partager leurs connaissances et promouvoir une culture de respect et de sécurité qui protège toutes les personnes engagées dans le basketball.

Politique de Protection

Par cette politique, nous réaffirmons notre engagement en faveur de la protection, un principe fondamental au cœur de notre organisation. Nous reconnaissons que la protection englobe un ensemble d'actions proactives et de mesures destinées à prévenir et à traiter toutes les formes d'abus, d'exploitation ou de préjudice.

Nous définissons la portée de la protection dans le contexte du basketball, en assumant pleinement notre responsabilité de préserver les droits et le bien-être des joueurs, entraîneurs, officiels, bénévoles et de l'ensemble des parties prenantes. Nous considérons que la protection ne relève pas uniquement d'une obligation juridique ou réglementaire : c'est avant tout un impératif moral qui exige toute notre attention et notre engagement.

À travers cette Politique de Protection, nous exprimons notre volonté de respecter les standards éthiques les plus élevés et de faire preuve de transparence et de responsabilité à chaque niveau de notre organisation. Nous nous engageons à instaurer une culture fondée sur l'ouverture, l'écoute et la responsabilité, où chaque préoccupation en matière de protection est prise au sérieux, traitée sans délai et résolue de manière appropriée.

En résumé, cette Politique reflète notre engagement ferme à placer la sécurité et le bien-être de tous les participants au basketball au premier plan. Elle guide nos actions et inspire notre travail quotidien,

avec pour objectif de construire un environnement sûr, bienveillant et inclusif, dans lequel chacun peut s'épanouir pleinement et réaliser son potentiel.

Maintenant que vous avez pris connaissance de la Politique de Protection de la FIBA, il est important que votre NF passe à l'action en élaborant un document similaire, aligné sur les exigences et la législation de votre pays.

Votre NF devrait rassembler les parties prenantes concernées — experts en protection, conseillers juridiques, représentants des départements clés — pour analyser le contenu de ce toolkit et l'adapter à votre contexte national. Il est essentiel de tenir compte des lois locales, des normes culturelles et de la structure propre à votre organisation dans la mise en place de vos politiques, procédures et initiatives en matière de protection.



Politique de
Protection
FIBA

Votre NF doit faire de la protection une priorité stratégique et lui consacrer les ressources nécessaires : du temps, un budget adapté et du personnel qualifié. La protection doit être intégrée dans tous les aspects de la vie de votre organisation — de la gouvernance à la gestion, en passant par la formation, le coaching et la compétition.

Pour vous accompagner dans cette démarche, un modèle est proposé à la fin de ce toolkit. Il est conçu pour être adapté et personnalisé selon les besoins de votre NF. Ce modèle constitue un point de départ structuré pour élaborer votre propre politique de protection. Il comprend les sections essentielles ainsi que des questions directrices qui vous aideront à construire des politiques et procédures efficaces.

Note : La politique actuelle de la FIBA fait l'objet d'une révision approfondie pour renforcer davantage la sécurité et le bien-être de tous dans le basketball.

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE POLITIQUE DE PROTECTION

- **Engagement et responsabilités** : Affirmer clairement l'engagement de l'organisation envers la protection et définir les responsabilités pour sa mise en œuvre et son suivi.
- **Objectifs** : Expliquer la finalité de la politique en insistant sur l'importance de protéger toutes les personnes impliquées dans le basketball.
- **Champ d'application** : Préciser à qui s'adresse la politique, en identifiant les groupes et individus concernés.
- **Définitions** : Donner des explications claires des termes clés liés à la protection pour assurer une compréhension commune.
- **Procédures de signalement et d'enquête** : Expliquer comment signaler les préoccupations ou allégations d'abus, les différents canaux disponibles, les mesures de confidentialité et le soutien offert aux personnes qui signalent. Décrire aussi le processus d'enquête, d'évaluation des risques et d'accompagnement des victimes.
- **Sanctions disciplinaires** : Définir les mesures prises contre les auteurs d'abus ou de comportements inappropriés pour garantir une réponse juste et responsable.
- **Confidentialité** : Décrire comment la vie privée de toutes les personnes impliquées est protégée, avec des règles claires pour gérer les informations sensibles.
- **Suivi et amélioration** : Expliquer comment la politique sera contrôlée, évaluée et ajustée régulièrement pour rester efficace.

AUTRES RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- **Formation et sensibilisation** : Souligner la nécessité de former tous les acteurs du basketball (entraîneurs, officiels, bénévoles, personnel) aux enjeux de protection.
- **Communication** : Mettre en place des actions pour informer et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes sur la protection dans le sport, en diffusant les politiques, procédures et ressources disponibles.
- **Soutien aux victimes** : Faciliter l'accès à des services de soutien psychologique, médical et juridique pour les personnes ayant subi des abus.
- **Collaboration** : Encourager le travail en partenariat avec d'autres organisations sportives, autorités et groupes communautaires pour renforcer la protection et partager les bonnes pratiques.
- **Documentation** : Assurer une tenue rigoureuse et confidentielle des dossiers relatifs aux incidents, signalements, enquêtes et décisions.
- **Gestion des urgences** : Prévoir des protocoles clairs pour réagir efficacement en cas de crise ou d'urgence, avec des plans de communication et de coordination.
- **Transparence et responsabilité** : Renforcer l'engagement à la clarté et à la responsabilité, notamment par des contrôles indépendants, des rapports publics et des évaluations régulières.
- **Amélioration continue** : Favoriser une mise à jour régulière des pratiques, en intégrant les retours d'expérience et les évolutions nécessaires.

En intégrant ces éléments, vous disposerez d'une politique solide, qui protège toutes les personnes engagées dans le basketball et reflète l'engagement de votre organisation à garantir un environnement sûr, respectueux et responsable.

Communication

Une communication efficace est essentielle pour sensibiliser davantage à la protection dans le sport et faire en sorte que les politiques, procédures et moyens de signalement atteignent toutes les personnes concernées. Cette section propose des recommandations pratiques et des exemples de stratégies de communication, internes et externes, que les NF peuvent mettre en œuvre pour renforcer la protection.

STRATÉGIES DE COMMUNICATION INTERNE



Réunions régulières avec le personnel

Organiser des rencontres fréquentes pour discuter des politiques et des actualités liées à la protection. Ces échanges sont aussi l'occasion de répondre aux questions et de recueillir les préoccupations de l'équipe.

Mises à jour par email

Envoyer régulièrement des courriels d'information ou de rappel à tout le personnel, aux bénévoles et aux instances dirigeantes.

Intranet ou portails internes

Mettre à disposition des ressources, des supports de formation et des formulaires de signalement accessibles facilement via une plateforme interne.

Sessions de formation

Proposer des formations interactives pour que le personnel et les bénévoles maîtrisent correctement les politiques et procédures de protection.

Canaux de feedback

Installer des boîtes à idées ou des enquêtes anonymes afin que chacun puisse proposer des améliorations ou partager ses suggestions pour renforcer la protection.

STRATÉGIES DE COMMUNICATION EXTERNE



Réseaux sociaux

Utiliser les réseaux sociaux pour partager vos initiatives de protection, diffuser des informations utiles et toucher les parents, joueurs et partenaires.

Site web à jour

Créer une section dédiée sur le site web regroupant les politiques, procédures, moyens de signalement, ressources téléchargeables et coordonnées des Safeguarding SPOC.

Communiqués de presse

Diffuser des communiqués ou déclarations publiques pour affirmer votre engagement et annoncer les projets ou nouveautés liés à la protection.

Événements communautaires et sociaux

Participer à des tournois ou campagnes locales pour vous rapprocher de la communauté et rappeler l'importance de la protection dans le sport.

INITIATIVES DE SENSIBILISATION



Ateliers éducatifs

Organiser des ateliers ou conférences destinés aux parents, joueurs, entraîneurs et officiels pour expliquer les enjeux de la protection et les politiques en place.

Sessions d'information

Proposer des sessions ou webinaires pour apprendre à identifier les signes d'abus et comprendre comment les signaler.

Partenariats collaboratifs

Collaborer avec écoles, associations et autorités pour élargir la portée des actions de sensibilisation et en renforcer l'impact.

DIFFUSION DE LA POLITIQUE ET DES MÉCANISMES DE SIGNALEMENT



Résumés clairs

Distribuer des versions courtes et simples de la politique de protection et des modalités de signalement, sous format papier ou numérique, pour en faciliter l'accès.

Formulaires accessibles

Créer des formulaires simples d'utilisation qui expliquent clairement comment signaler un incident, avec la possibilité de le faire anonymement.

Informations de contact visibles

Veiller à ce que les coordonnées des Safeguarding SPOC et des autorités compétentes soient toujours bien visibles sur tous les supports : site web, affiches dans les installations sportives, brochures, etc.

Évaluation des Risques

Identifier et gérer les risques potentiels est essentiel pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Cette section guide les NF dans la mise en place d’une évaluation des risques, qui consiste à repérer les dangers possibles, à analyser leur probabilité et leur impact, puis à élaborer des stratégies efficaces pour les prévenir ou les maîtriser.



Il est recommandé que les NF prennent en compte plusieurs facteurs lors de l’évaluation des risques, tels que le type d’activité, l’environnement dans lequel elle se déroule et les personnes impliquées. L’évaluation des risques doit être un processus permanent, avec des révisions régulières permettant de s’adapter aux évolutions et à l’apparition de nouveaux risques.

Une fois les risques identifiés et évalués, les NF doivent élaborer des plans pour les gérer. Ces plans doivent inclure des mesures préventives, des protocoles d’intervention et des plans de secours. Il est également essentiel de mettre en place des systèmes de suivi et de révision afin de vérifier l’efficacité de ces mesures et de les ajuster si nécessaire.

IDENTIFICATION DES RISQUES



Les NF doivent identifier systématiquement les risques qui peuvent survenir dans les activités liées au basketball, en considérant :

L’environnement physique

Vérifier les installations pour repérer les dangers éventuels : sols irréguliers, éclairage insuffisant, équipements défectueux, etc.

Les facteurs humains

Évaluer les comportements et compétences des joueurs, entraîneurs, officiels et bénévoles, afin d’identifier les causes

possibles d’accidents ou de comportements inappropriés.

La santé et la sécurité

Tenir compte de la condition physique des joueurs, des éventuelles maladies, ainsi que de l’accès aux services médicaux d’urgence.

Les facteurs externes

Prévoir les risques liés au climat, aux déplacements ou à d’autres éléments extérieurs susceptibles d’affecter la sécurité lors des événements ou des trajets.

ÉVALUATION DES RISQUES



Les NF doivent appliquer une méthode structurée pour évaluer la probabilité que ces risques se réalisent et leur impact potentiel :

Probabilité

Quelle est la chance que le risque se produise ?

Impact

Quelle serait la gravité des conséquences pour les personnes et l’organisation si le risque se matérialisait ?

IMPACT	Haut	MOYEN	HAUT	HAUT
	Moyen	FAIBLE	MOYEN	HAUT
	Faible	FAIBLE	FAIBLE	MOYEN
		Faible	Moyen	Haut
PROBABILITÉ				

ÉLABORATION DE PLANS DE GESTION DES RISQUES



Après avoir identifié et évalué les risques, les NF peuvent mettre en place différentes stratégies pour réduire leur probabilité et leur impact :

Éviter le risque

Supprimer complètement le risque en arrêtant l'activité qui le génère.

Exemple

Si un lieu de tournoi présente des failles dans sa sécurité, avec un risque d'accès non autorisé aux vestiaires, la NF peut décider de déplacer le tournoi vers un site plus sécurisé.

Réduire ou atténuer le risque

Prendre des mesures concrètes pour diminuer les chances que le risque survienne ou, si cela arrive, en limiter les effets.

Exemple

Pour limiter le risque de harcèlement par des adultes en position d'autorité, la NF peut instaurer une règle obligeant que toute interaction individuelle avec un joueur se déroule dans un espace ouvert et visible.

Transférer le risque

Confier la responsabilité à un tiers, par exemple via une assurance, un contrat ou un prestataire externe.

Exemple

La NF peut souscrire une assurance couvrant la responsabilité en cas d'incidents liés à la protection.

Accepter le risque

Reconnaître le risque tel quel, en acceptant ses conséquences potentielles et en décidant de ne pas prendre d'autres mesures.

Exemple

La NF peut tolérer certains comportements mineurs entre joueurs pendant les entraînements, à condition qu'ils soient encadrés par des sanctions disciplinaires et des dispositifs de soutien.

La plupart des risques liés aux abus et à la protection dans le sport peuvent être gérés pour réduire leur fréquence ou leur impact, même si on ne peut pas toujours les éliminer complètement. Malgré les mesures préventives, des incidents peuvent se produire : il est alors crucial que les responsables agissent rapidement pour identifier, supprimer ou minimiser ces risques. Toutes les actions sont importantes, mais doivent être priorisées selon leur urgence, du plus critique au moins grave.

SUIVI ET RÉVISION



Les NF doivent mettre en place des mécanismes pour suivre et revoir régulièrement leurs stratégies de gestion des risques afin d'en garantir l'efficacité. Cela comprend :

Des évaluations régulières

Revoir les plans périodiquement pour détecter des axes d'amélioration ou l'apparition de nouveaux risques.

Exemple

Organiser des réunions après chaque événement pour analyser les incidents ou problèmes de sécurité survenus.

Le signalement et l'analyse des incidents

Mettre en place des systèmes pour rapporter et analyser les accidents, plaintes ou incidents, afin d'identifier des tendances et améliorer la gestion.

Exemple

Suivi et analyse des rapports d'incidents ou des plaintes pour inconduite afin d'identifier des problèmes récurrents ou des tendances nécessitant une attention particulière.

Le retour des parties prenantes

Recueillir les avis des joueurs, entraîneurs, arbitres et autres acteurs pour repérer d'éventuels problèmes de sécurité ou axes d'amélioration.

Exemple

Faire des enquêtes auprès des joueurs, entraîneurs et officiels pour connaître leur ressenti sur la sécurité et leurs suggestions.

Avec une approche méthodique de l'évaluation et de la gestion des risques, les NF pourront anticiper et gérer les dangers potentiels, assurant ainsi un environnement sûr pour toutes les personnes impliquées.

Mesures Préventives

La prévention est essentielle pour assurer la protection dans le basketball. Elle vise à anticiper et réduire les risques de préjudice ou d'abus. Cette section présente les principales mesures que les NF peuvent mettre en place pour garantir un environnement sûr et bienveillant pour tous.

RECRUTEMENT ET SÉLECTION

Les NF doivent appliquer des protocoles stricts pour recruter et sélectionner le personnel impliqué dans le basketball, comme les entraîneurs, arbitres et bénévoles. Cela passe notamment par :

- **Effectuer des vérifications approfondies des antécédents :** Contrôler soigneusement le parcours, les qualifications et les références des candidats afin de s'assurer de leur intégrité et de leur adéquation aux postes proposés.
- **Exiger la signature d'une déclaration sur l'honneur :** Recueillir une attestation signée par les candidats, confirmant qu'ils n'ont jamais été impliqués dans des enquêtes, accusations ou condamnations liées à des questions de protection. Un modèle est disponible en annexe.

PROGRAMMES DE FORMATION

Les NF doivent concevoir des formations adaptées pour sensibiliser et former les acteurs clés à détecter et réagir face aux situations d'abus. Cela implique :

- **Élaborer des formations complètes et ciblées :** Adapter les contenus aux besoins spécifiques de chaque groupe — joueurs, entraîneurs, officiels, administrateurs — afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité.
- **Organiser des sessions interactives et dynamiques :** Utiliser des formats variés, tels que des ateliers, des séminaires, des modules en ligne ou des échanges entre pairs, pour favoriser l'engagement et la mémorisation des principes essentiels de protection.

CODES DE CONDUITE

Les NF doivent disposer de Codes de Conduite clairs, définissant les comportements attendus et les sanctions en cas de manquements. Cela inclut :

- **Rédiger des codes inclusifs et applicables :** Intégrer les valeurs de respect, d'intégrité et d'inclusion, en ciblant explicitement des comportements comme le bullying, le harcèlement ou la discrimination.
- **Diffuser et faire respecter ces codes :** Assurer une large communication auprès de tous les acteurs et mettre en place des mécanismes pour vérifier le respect des règles et traiter les manquements.

ENVIRONNEMENTS ET PRATIQUES SÉCURISÉS

Les NF doivent appliquer des politiques assurant des environnements sûrs, couvrant la supervision, la sécurité des installations et des relations appropriées. Cela implique :

- **Mettre en place des règles de supervision adaptées :** Définir des ratios et des modalités de surveillance garantissant la sécurité et le bien-être des participants lors des entraînements, compétitions et activités hors terrain.
- **Assurer la sécurité des infrastructures :** Effectuer des inspections régulières et des évaluations des risques des installations utilisées, corriger les dangers éventuels et instaurer des protocoles pour limiter les risques d'accidents ou de blessures.

Avec ces mesures actives, les NF pourront créer des environnements où chacun se sent protégé, valorisé et respecté, favorisant des expériences positives et préservant l'intégrité du basketball.

Procédures de Signalement et de Réponse

Disposer de procédures claires pour le signalement et la gestion des cas est essentiel pour traiter efficacement toute préoccupation ou plainte d'abus, et protéger le bien-être de tous les acteurs impliqués dans le basketball. Cette section détaille les étapes que les NF doivent suivre pour mettre en place des mécanismes solides de signalement et de réponse.

SIGNALEMENT



Les NF doivent offrir des moyens accessibles et simples d'utilisation, permettant à chacun de signaler de manière confidentielle des préoccupations ou des abus, sans crainte de représailles. Ces dispositifs doivent être largement communiqués et connus de tous : joueurs, entraîneurs, arbitres, bénévoles, parents et tuteurs. Si une NF ne dispose pas d'un système propre, il est recommandé d'utiliser les outils mis à disposition par la FIBA. Cela garantit un canal fiable pour exprimer les signalements, renforçant ainsi la transparence et la responsabilité dans la communauté du basketball.

Exemples de systèmes de signalement :

- **Formulaire de signalement en ligne :** Mettre en place un formulaire sécurisé accessible depuis le site internet de la NF, permettant aux personnes de signaler de manière anonyme des cas d'abus ou de comportements inappropriés.
- **Ligne téléphonique d'assistance :** Établir une ligne téléphonique confidentielle que les personnes peuvent appeler pour signaler des préoccupations ou des incidents liés à des abus. Il est essentiel que cette ligne soit gérée par des professionnels formés, capables de traiter les signalements avec sensibilité et de fournir un accompagnement adapté.
- **Signalement par courriel :** Mettre à disposition une adresse email dédiée permettant de signaler des abus ou des comportements inappropriés. Il convient de s'assurer que les messages sont chiffrés afin de garantir la confidentialité des informations transmises.
- **Application mobile :** Développer une application mobile permettant aux utilisateurs de signaler directement, depuis leur téléphone, toute préoccupation ou incident d'abus. L'application doit être facile à utiliser et offrir la possibilité de transmettre les signalements de manière anonyme.

- **Plateformes de signalement externes :** Collaborer avec des organisations ou plateformes indépendantes spécialisées dans le traitement des signalements d'abus ou de comportements inappropriés. Ces structures peuvent mener des enquêtes de manière impartiale et offrir un accompagnement aux personnes concernées.
- **Mécanismes de signalement de la FIBA:** Utiliser les dispositifs mis en place par la FIBA pour signaler tout abus ou comportement inapproprié, que ce soit via le site web de la FIBA ou par courriel à l'adresse suivante : safeguarding@fiba.basketball. Veiller à ce que les parties prenantes de la NF soient bien informées des procédures et lignes directrices de signalement établies par la FIBA.
- **Organisations locales de soutien :** Établir des partenariats avec des structures locales de soutien, telles que les agences de protection de l'enfance, les services d'aide juridique ou les services de conseil psychologique. Ces partenaires peuvent jouer un rôle clé dans la gestion des signalements et le soutien aux personnes impactées.

En mettant en place différents systèmes de signalement, les NF peuvent proposer plusieurs canaux à disposition des individus pour exprimer leurs préoccupations ou signaler des cas d'abus. Cette diversité améliore l'accessibilité et favorise la liberté de parole. Par ailleurs, la collaboration avec des organismes tiers, ainsi que le recours aux mécanismes de signalement mis en place par la FIBA, permettent aux NF de s'appuyer sur des ressources et des soutiens complémentaires pour répondre de manière efficace aux enjeux de protection au sein de la communauté du basketball.

RÉPONSE



Lorsqu'un signalement est reçu, les NF doivent suivre les protocoles de réponse établis afin de garantir que les préoccupations soient traitées rapidement et de manière appropriée. Cela peut inclure la conduite d'enquêtes approfondies, le soutien aux personnes concernées par un abus, ainsi que la prise de mesures disciplinaires à l'encontre des abuseurs si nécessaire. Cependant, dans les cas où les NF ne disposent pas des moyens nécessaires pour répondre efficacement, ou lorsque les personnes mises en cause ont une influence importante au sein de la NF, il est recommandé de transférer la plainte à la FIBA. Cette démarche permet d'assurer un traitement impartial des allégations et la mise en place des mesures adéquates, en donnant la priorité à la sécurité et au bien-être des personnes impliquées dans les activités de basketball.

Les NF doivent également mettre en place des mesures garantissant la confidentialité des signalements et protégeant la vie privée des personnes concernées. Cela peut passer par une limitation de l'accès aux informations sensibles, la mise en œuvre de protections des données, ainsi que par l'accompagnement des victimes d'abus. Par ailleurs, il est recommandé que les NF collaborent avec des organisations locales spécialisées dans différents domaines tels que le conseil juridique, le soutien psychologique ou l'assistance médicale. Ces partenariats apportent des ressources supplémentaires et une expertise précieuse, permettant de répondre aux besoins des victimes de manière globale et adaptée.

La protection des lanceurs d'alerte constitue également un aspect clé dans l'élaboration des procédures de signalement et de réponse. Les NF doivent instaurer des mesures pour protéger les personnes qui rapportent des préoccupations ou des allégations d'abus contre toute forme de représailles ou de victimisation, notamment en garantissant l'anonymat et en les protégeant contre la discrimination ou le harcèlement.

MESURES DISCIPLINAIRES



Les NF doivent mettre en place un éventail de sanctions adaptées à la gravité des actions et à leurs conséquences sur les personnes concernées. Il est important que les différents types de comportements inacceptables soient clairement interdits dans les Statuts ou le Code de Conduite des NF, ainsi que les sanctions qui s'y appliquent, lesquelles doivent être explicitement précisées dans les règlements en vigueur.

Parmi les sanctions possibles, on retrouve :

- **Suspension** : exclusion temporaire des activités liées au basketball. Il convient de distinguer la suspension provisoire — une mesure conservatoire prise pendant l'enquête — de la suspension définitive prononcée après une procédure disciplinaire complète.
- **Exclusion** : interdiction permanente de participer aux activités de basketball.
- **Mise à l'épreuve** : période probatoire avec des conditions spécifiques pouvant mener à une réintégration.
- **Mesures éducatives** : obligation de suivre des formations ou des programmes de sensibilisation portant sur la protection et l'éthique.

Le processus d'appel constitue un volet essentiel du dispositif disciplinaire. Il doit offrir aux personnes concernées la possibilité de contester une décision qu'elles estiment injuste ou disproportionnée. Ce mécanisme doit être équitable, transparent et respecter les règles établies, garantissant ainsi le respect des principes fondamentaux de justice.

INFORMER LA FIBA



Il est essentiel que les NF informent la FIBA des décisions disciplinaires et sanctions prises à l'encontre des personnes impliquées dans des activités de basketball sous leur responsabilité. Cela permet à la FIBA de suivre les questions de protection à l'échelle mondiale et d'intervenir efficacement face à tout comportement inapproprié ou abusif. En partageant ces informations, les NF contribuent aussi à empêcher que des personnes sanctionnées dans un pays puissent continuer à participer au basketball ailleurs. Cette collaboration entre NF et la FIBA garantit des standards homogènes de conduite et de protection, en mettant toujours la sécurité et le bien-être de tous les acteurs au cœur des priorités.

En mettant en place des procédures claires pour le signalement et la prise en charge des préoccupations, les NF créent un environnement où chacun se sent en confiance pour signaler des abus, avec la garantie que les cas seront traités rapidement et efficacement, protégeant ainsi toutes les personnes concernées.



Lorsque des abus constituent des infractions pénales ou présentent un danger immédiat, les NF doivent impérativement informer les autorités locales compétentes, telles que la police ou les services de protection de l'enfance, conformément à la législation en vigueur.

Urgences et Gestion de Crise

Être prêt à faire face aux urgences et aux situations de crise est essentiel. Cette section offre un guide complet pour mettre en place des protocoles efficaces, assurer une communication claire en période de crise, et garantir la sécurité ainsi que le bien-être des personnes dans ces moments difficiles.

ÉLABORATION DE PROTOCOLES D'URGENCE

Les NF doivent anticiper les différentes situations d'urgence possibles — urgences médicales, catastrophes naturelles, incidents de sécurité, etc. — et disposer de protocoles précis pour y répondre. Cela implique de :

- **Identifier les scénarios à risque :** analyser les dangers potentiels liés aux activités de basketball, en tenant compte de la sécurité des lieux, de la santé des joueurs et des facteurs extérieurs.
- **Mettre en place des procédures claires :** définir qui fait quoi, quand et comment, pour chaque type d'urgence, notamment pour déclencher le protocole, communiquer efficacement, organiser les évacuations, gérer les soins médicaux et maîtriser la situation.

- **Former et accompagner les acteurs :** fournir aux entraîneurs, joueurs et personnel les outils, compétences et ressources nécessaires à la bonne application de ces protocoles, via des formations, des exercices pratiques et un suivi régulier, afin qu'ils puissent agir rapidement et en toute confiance.

Exemple

Une NF collabore avec des experts médicaux et les services d'urgence pour concevoir des procédures adaptées, par exemple pour améliorer les premiers soins, appeler les secours ou coordonner les interventions lors des événements.

COMMUNICATION CLAIRE EN TEMPS DE CRISE

Disposer de canaux et d'un plan de communication bien organisé est crucial pour informer rapidement et orienter tous les acteurs pendant une crise. Les NF doivent :

- **Définir des protocoles de communication :** prévoir des moyens précis pour diffuser les alertes, les mises à jour et les consignes, en veillant à ce que l'information soit rapide, fiable et accessible à tous.
- **Préparer une communication externe :** anticiper les échanges avec les médias, les autorités et autres parties prenantes, en assurant des messages cohérents, transparents et crédibles.
- **Former les responsables de communication :** accompagner les porte-parole et les équipes en charge pour qu'ils gèrent efficacement l'information et l'image durant la crise.

Exemple

Une Fédération Nationale met en place une équipe dédiée à la communication de crise, composée de membres expérimentés et de professionnels des relations avec les médias. Ils disposent de modèles de communication prédéfinis, de messages clés et de protocoles de réponse afin de garantir une communication rapide et efficace en période de crise.

ASSURER SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE EN SITUATIONS DIFFICILES

Il est essentiel d'identifier les risques et vulnérabilités à l'avance pour protéger tous les participants pendant une crise. Les NF doivent :

- **Réaliser des évaluations régulières :** revoir fréquemment les risques liés aux activités, infrastructures et facteurs externes, afin d'élaborer des mesures de prévention efficaces.
- **Mettre en œuvre des mesures concrètes :** appliquer des protocoles stricts pour réduire les risques, comme sécuriser les installations, vérifier la santé des participants et organiser des formations à la gestion des urgences.
- **Collaborer avec des partenaires locaux :** nouer des liens avec les autorités, les services d'urgence et les associations pour coordonner les actions, mobiliser les ressources et soutenir les personnes touchées.

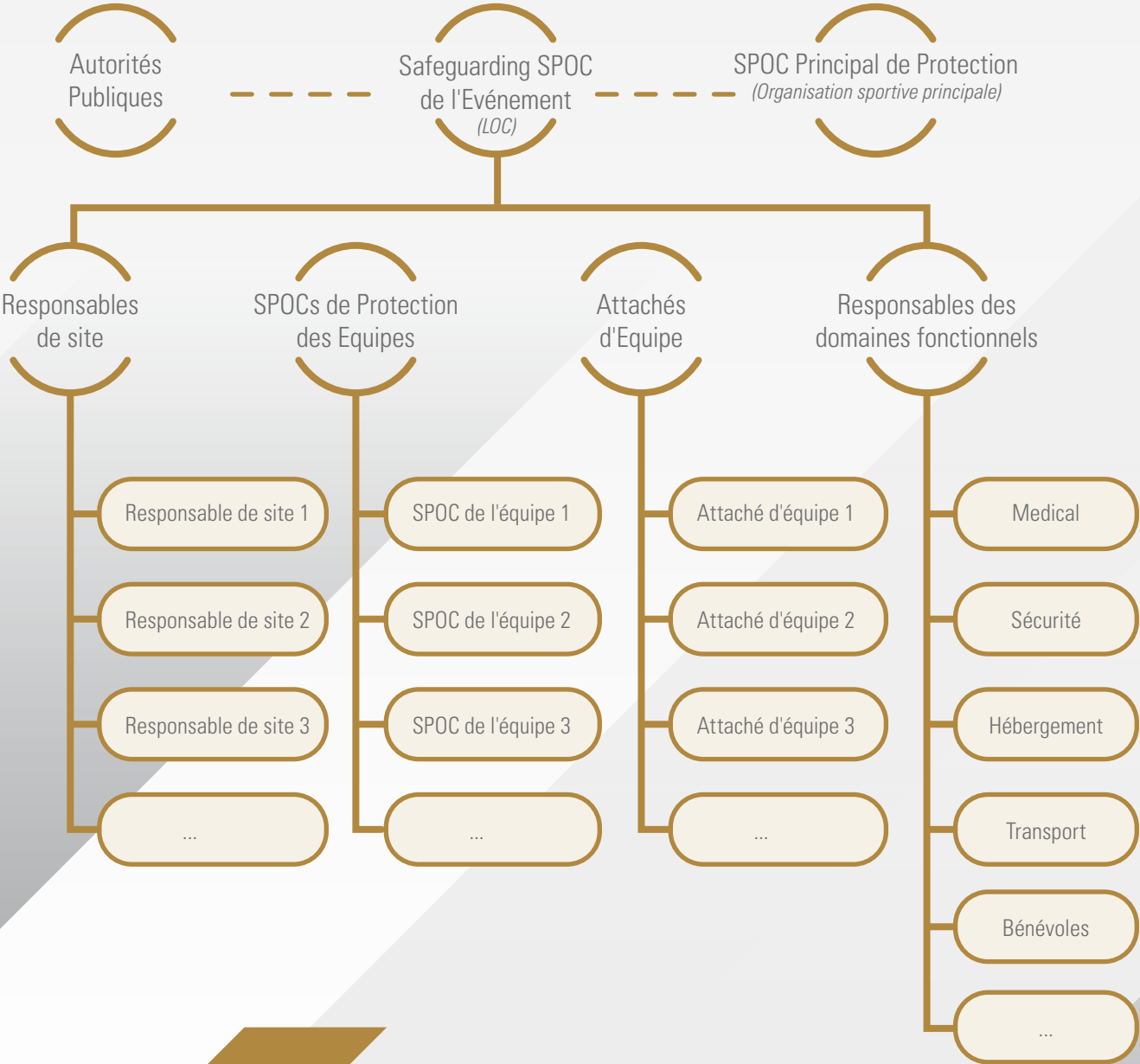
Exemple

Une NF travaille main dans la main avec les services d'urgence et les associations locales pour élaborer des plans complets, incluant la gestion des intempéries, des évacuations et des soins médicaux urgents.

En établissant des protocoles d'urgence clairs, une communication efficace en situation de crise et des mesures garantissant la sécurité et le bien-être, les NF créent un environnement où tous les participants se sentent protégés, soutenus et prêts à faire face à toute difficulté avec sérénité.

Structure de Protection lors des Événements de Basketball

Pour garantir un événement sûr et pouvoir réagir rapidement à toute situation liée à la protection, il est essentiel d’assurer une collaboration efficace entre les différents rôles de protection et les secteurs fonctionnels de la compétition. La structure décrite ci-dessous correspond à l’organisation habituelle des compétitions internationales sous la gestion de la FIBA, mais elle peut facilement être adaptée à un contexte local.



RÔLES

Organisation sportive principale

- Responsable de l’allocation des événements. Pour les événements internationaux de basket-ball, la FIBA assume ce rôle.
- Développe des politiques et des procédures exemplaires pour les événements.
- Assure le respect des procédures et politiques internes de protection lors des événements.

SPOC Principal de Protection

- Responsable de la planification et de la mise en œuvre de la stratégie globale de protection de l’organisation sportive responsable.
- Supervise l’élaboration de politiques et de procédures exemplaires pour les événements.
- Assure le respect des processus et politiques internes de protection lors des événements.

Comité Local d'Organisation (LOC)

- Responsable de l’organisation de tous les aspects de l’événement, y compris la protection.
- Collabore avec l’organisation sportive responsable pour désigner le Safeguarding SPOC de l’événement et approuver le plan global de protection de l’événement.

Safeguarding SPOC de l’événement

- Dirige l’approche du LOC en matière de protection pendant l’événement.
- Met en place un réseau de personnes chargées de mettre en œuvre les mesures de protection.

Safeguarding SPOC des équipes

- Fait partie de la délégation de chaque équipe.
- Responsable du bien-être quotidien des joueurs et des membres de l’équipe.
- Sert de point de contact pour les questions de protection au sein de leur équipe et assure la liaison avec le Safeguarding SPOC de l’événement.

Attaché d'équipe

- Intégré dans chaque délégation d’équipe.
- Assure la liaison entre l’équipe, l’Organisation sportive responsable et le LOC.
- Apporte son soutien et facilite la communication entre les équipes et les organisateurs de l’événement.

Responsable de site

- Responsable de la sécurité dans des lieux spécifiques lors d’événements de grande envergure.
- Assure le respect des procédures internes de protection au niveau des sites.
- Gère et fait remonter les incidents signalés de mauvaises pratiques ou d’abus au sein des sites.

PROCÉDURE DE PROTECTION

En général, lorsqu’une plainte concerne deux membres de la même délégation, elle est considérée comme interne. Le Safeguarding SPOC de l’équipe est alors responsable de gérer la situation conformément aux politiques et procédures en place, tout en informant le Safeguarding SPOC de l’événement. Ce processus peut inclure des mesures disciplinaires ou l’intervention des autorités compétentes, si nécessaire.

Si la plainte implique des membres de délégations différentes, le Safeguarding SPOC de l’événement collabore avec les Safeguarding SPOC des équipes concernées pour traiter ensemble le dossier. Si aucune solution n’est trouvée à ce niveau, le cas est transmis au SPOC Principal de Protection pour une décision finale.

Peu importe la nature de la plainte ou les parties concernées, toutes les procédures de protection doivent respecter la législation locale afin d’assurer un traitement juste et légal.

Création de Votre Propre Plan de Protection



ANALYSE DE LA SITUATION

La première étape consiste à faire un état des lieux complet des pratiques, politiques et procédures déjà en place. Cela passe par l'examen des signalements reçus, la collecte des avis des personnes concernées, ainsi que la vérification du respect des lois et normes en vigueur, comme la checklist FIBA. Même si ce travail demande du temps et des ressources, il permet d'identifier clairement les défis prioritaires à relever.

L'analyse SWOT (Points Forts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est un outil efficace pour repérer les points forts et les faiblesses internes, ainsi que les opportunités et risques externes pouvant influencer la protection dans le sport. Elle aide à mieux cibler les actions à mener pour renforcer la sécurité, favoriser l'inclusion et encourager une culture de responsabilité au sein de la communauté basketball.

INTERNE

Ce que vous pouvez impacter directement



POINTS FORTS



FAIBLESSES



OPPORTUNITÉS



MENACES

EXTERNE

Ce que vous ne pouvez pas impacter directement

PLANIFICATION

Cette phase est essentielle pour transformer les constats en actions concrètes. Il s'agit de définir des objectifs précis, d'établir des plans d'action détaillés et de mobiliser les ressources nécessaires.

Les objectifs doivent s'appuyer sur l'analyse précédente et orienter la création des plans d'action, qui précisent les tâches à réaliser, les échéances, et les ressources à mobiliser. Une bonne organisation facilite la coordination et assure un déroulement efficace.

Les plans d'action décomposent les objectifs en étapes concrètes, en suivant la méthode SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporelles). Il est aussi crucial d'allouer des ressources adaptées — financières, humaines et matérielles — et de tirer parti des partenariats existants pour optimiser les résultats.

Une planification rigoureuse et une gestion adéquate des ressources permettent d'avancer sereinement, sans que le manque de moyens ne freine le progrès ou ne mette en danger la qualité des actions.

IMPLÉMENTATION & SUIVI

C'est le moment de passer à l'action : les plans sont déployés en respectant les délais, les responsabilités et les indicateurs définis. Les rôles sont clairement attribués, et l'accompagnement nécessaire est assuré pour garantir une mise en œuvre conforme.

Le suivi régulier permet de vérifier l'avancement des actions par rapport aux objectifs et aux indicateurs clés de performance (KPI). Il s'assure que les tâches sont réalisées, que les résultats atteignent les standards et que les impacts répondent aux attentes. Ce contrôle garantit une gestion efficace et un bon alignement avec les objectifs de protection.

ÉVALUATION ET AMÉLIORATION

Cette étape consiste à mesurer l'efficacité des actions menées et à identifier les pistes d'amélioration. On analyse les résultats via des enquêtes, entretiens et données, en comparant aux KPI. Cette phase consiste à valoriser les succès, repérer les obstacles, et tirer des enseignements.

À partir de ces retours, le Plan de Protection est ajusté et optimisé. Il est également important de communiquer les résultats à toutes les parties prenantes, afin de favoriser la transparence et l'adhésion collective.

Adopter un cycle d'amélioration continue garantit que les mesures de protection restent adaptées et efficaces, renforçant une culture de sécurité et d'inclusion durable.

Par exemple, il est possible d'évaluer un programme de formation pour les joueurs, identifier ce qui fonctionne ou non, et ajuster le contenu pour mieux répondre aux besoins.

En suivant ces étapes, les NF disposent d'un Plan de Protection solide, garantissant la sécurité et le bien-être de tous les acteurs du basketball, tout en affirmant leur engagement envers la protection comme un pilier fondamental.

Annexes

1. Définitions Approfondies

PRIVATION / NÉGLIGENCE

La négligence survient lorsqu’une personne ne voit pas ses besoins physiques ou psychologiques satisfaits, ou qu’elle n’est pas protégée contre des risques, alors même que les moyens, les connaissances et l’accès aux services nécessaires sont disponibles.

Dans les sports collectifs, les joueurs peuvent être particulièrement vulnérables à ce type de situation, qui peut se manifester de différentes façons : absence de soutien pour des besoins fondamentaux comme l’éducation, l’alimentation ou l’habillement ; conditions d’entraînement dangereuses ; traitement inégal ; entraînement malgré une blessure ou une fatigue excessive ; ou absence de soins médicaux lorsqu’ils sont nécessaires.

ABUS ÉMOTIONNEL / PSYCHOLOGIQUE

L’abus émotionnel est souvent à l’origine de nombreuses autres formes de maltraitance dans le milieu sportif. C’est un comportement intentionnel visant à faire sentir à une personne qu’elle est inutile, insuffisante ou dévalorisée.

Ce type d’abus se produit généralement dans des relations où le pouvoir est déséquilibré et se traduit par des comportements répétés et prolongés. L’objectif est d’affecter la santé mentale et émotionnelle de la personne, et il peut inclure des dynamiques de bullying.

Dans le sport, cela peut prendre la forme de critiques constantes envers certains joueurs, moqueries, mises à l’écart délibérées, fixation d’objectifs impossibles à atteindre, humiliations liées au corps, propagation de rumeurs ou mensonges, ou accès de colère et critiques excessives.

ABUS PHYSIQUE

L’abus physique désigne le fait d’infliger délibérément des blessures à une personne, souvent par la violence. Il touche plus fréquemment les joueurs, un plus grand nombre d’hommes déclarant avoir subi des abus physiques par rapport aux femmes.

Parmi les exemples : charges d’entraînement excessives imposées, coups (gifles, poings, coups de pied, poussées), immobilisations forcées ou étouffement, jets d’objets dans le but de blesser, ou incitation à la consommation de substances pour améliorer la performance.

ABUS SEXUEL

L’abus sexuel intervient lorsqu’une personne est contrainte, persuadée ou trompée pour participer à des actes sexuels sans son consentement. Cela comprend des comportements sexuels non désirés, du harcèlement et d’autres formes d’abus. Dans le sport, ce type d’abus est souvent lié à un abus de pouvoir et est favorisé par des cultures organisationnelles qui minimisent ou tolèrent ces comportements.

Exemples : gestes ou insinuations sexuelles non consentis, contacts physiques sexuels non désirés, pression ou coercition à participer à des actes sexuels. Il est important de comprendre que les victimes ne reconnaissent pas toujours immédiatement ce qu’elles ont subi, ou ne se sentent pas libres de le dénoncer. C’est pourquoi il est essentiel que les organisations mettent en place des mécanismes de signalement sécurisés et créent des environnements de confiance où les victimes se sentent écoutées et protégées.

	INDICATEURS PHYSIQUES	INDICATEURS COMPORTEMENTAUX
Privation / Négligence	Hygiène personnelle insuffisante et apparence négligée Mauvaise alimentation ou hydratation Blessures ou maladies non traitées Difficulté d’accès aux soins médicaux ou au soutien Faim ou déshydratation	Absences fréquentes aux entraînements ou aux compétitions Manque de vêtements ou d’équipements sportifs adaptés Fatigue ou épuisement constant Résultats scolaires faibles ou présence irrégulière à l’école Comportements à risque ou manque de souci pour sa sécurité
Abus émotionnel / psychologique	Peur ou anxiété Automutilations Évitement de certaines personnes ou situations Cauchemars ou énurésie nocturne	Faible estime de soi ou manque de confiance en soi Excuses répétées ou peur de faire des erreurs Changements soudains et inexpliqués dans le comportement, la personnalité ou l’humeur Isolement social ou retrait Agressivité ou hostilité excessive Comportements d’automutilation Attitude renfermée ou réservée
Abus physique	Ecchymoses, coupures ou blessures inexpliquées Fractures ou os cassés Brûlures, y compris brûlures par eau chaude Blessures à la tête ou commotions cérébrales Blessures répétées ou en différents stades de cicatrisation	Peur de rentrer chez soi ou de rester seul Tentatives de cacher des blessures ou des marques Refus de participer à des activités physiques Sursauts face aux mouvements brusques ou aux bruits forts Évitement du contact physique ou du toucher Peur inexplicable envers certaines personnes
Abus sexuel	Douleurs ou inflammations au niveau des parties intimes Hématomes ou saignements au niveau des parties intimes Infections sexuellement transmissibles Difficultés à marcher ou à s’asseoir Cadeaux ou argent reçus d’adultes sans raison apparente	Crainte de se changer ou de se doucher en présence d’autres personnes Réticence soudaine à prendre part au sport Retrait ou isolement social Langage ou comportements à connotation sexuelle excessive Connaissances sexuelles inadaptées à l’âge

Note: Ces indicateurs sont donnés à titre indicatif et doivent toujours être interprétés avec prudence. Il faut tenir compte du contexte et des circonstances individuelles. En cas de doute ou de suspicion, il est recommandé de consulter un spécialiste de la protection ou les autorités compétentes pour obtenir l’aide nécessaire.

VIOLENCE

La violence désigne l'usage intentionnel de la force physique ou du pouvoir — réel ou sous forme de menace — contre soi-même, une autre personne ou un groupe, causant ou risquant fortement de causer blessures, décès, troubles psychologiques, difficultés de développement ou privations.

Ce concept ne se limite pas à la violence physique : il englobe aussi les actes intentionnels tels que menaces ou coercition, ainsi que la négligence ou l'abandon en cas de manquement à l'obligation de diligence.

On distingue plusieurs formes de violence :

- **Autoinfligée**, comme les tentatives de suicide ou automutilations.
- **Interpersonnelle**, telle que la violence domestique, conjugale ou communautaire.
- **Collective**, liée à des conflits sociaux, politiques ou économiques.

HARCELEMENT

Le harcèlement désigne des comportements non désirés ou imposés, parfois isolés, parfois répétés, émanant souvent de personnes en position d'autorité — entraîneurs, officiels, dirigeants — susceptibles de nuire aux joueurs.

Il s'agit d'un abus de pouvoir ou de confiance portant atteinte aux droits personnels. Il peut se manifester par des propos blessants, des menaces ou des insinuations non consenties.

Les signes de harcèlement incluent des changements de comportement, une anxiété ou une peur croissante, ainsi qu'un évitement de certaines personnes ou situations.

BULLYING

Le bullying est un comportement agressif, répété et intentionnel, souvent entre pairs, caractérisé par un déséquilibre réel ou perçu de pouvoir. Contrairement au harcèlement, il s'installe dans la durée.

Il peut se manifester sous forme d'agressions physiques, d'insultes, de harcèlement en ligne (cyberbullying) ou d'exclusion sociale.

Les victimes souffrent souvent en silence, ce qui complique leur détection. Parmi les signes d'alerte figurent blessures inexplicables, changements d'humeur ou de comportement, ainsi que l'évitement d'endroits ou d'activités.

BIZUTAGE

Le bizutage regroupe les rites d'initiation au sein des équipes, où les nouveaux membres sont soumis à des actes humiliants ou dangereux imposés par les joueurs plus anciens.

Cela peut inclure la consommation forcée d'alcool ou de drogues, des épreuves physiques extrêmes ou des situations dégradantes. Le bizutage nuit à la santé physique et mentale des victimes et peut instaurer un climat toxique au sein de l'équipe.

Quelques indicateurs : secret autour de certaines activités, changements soudains de comportement ou d'humeur, blessures ou maladies inexplicables.

VIOLENCE INTERPERSONNELLE

La violence interpersonnelle désigne l'usage volontaire de la force physique ou du pouvoir contre une autre personne, seul ou en groupe restreint. Elle peut aussi se manifester en ligne, impliquer différents acteurs et revêtir plusieurs formes.

Ce terme englobe toutes les formes de harcèlement et d'abus — physiques, sexuels, psychologiques ou par négligence — survenant dans des relations marquées par le pouvoir, la confiance ou la dépendance.

La violence interpersonnelle comprend à la fois des actions directes (ex. : agression physique) et des omissions (ex. : défaut de protection).

Cette nouvelle terminologie remplace celle de « violence non accidentelle » utilisée précédemment, reflétant mieux l'aspect relationnel du préjudice dans le sport et s'alignant avec les normes internationales, notamment la Déclaration de Consensus du CIO 2024.

2. Liste de Vérification pour la Politique de Protection

Cette liste aide les NF à faire un bilan précis de leurs politiques de protection, à identifier leurs points forts et les aspects à améliorer, et à développer leurs politiques de manière efficace.

CATÉGORIE	ÉLÉMENTS CLÉS	STATUT		
		Rookie	Starter	MVP
Déclaration de politique	Une déclaration claire et sans ambiguïté affirmant l'engagement de l'organisation à assurer un environnement sûr, sans harcèlement ni abus.			
	Une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des abus.			
	Une explication de l'importance de la protection dans le cadre sportif.			
	Un engagement à empêcher toute personne avec des antécédents d'agression de participer aux activités.			
Rôles et responsabilités	Communication claire que la protection est l'affaire de tous au sein de l'organisation.			
	Définition précise des rôles, notamment des Responsables de Protection, avec des descriptions claires.			
	Clarification des responsabilités de chaque acteur impliqué dans la protection.			
	Précision sur les rôles dans les procédures de signalement et d'enquête, en identifiant les responsabilités de chacun.			
Définitions	Définitions précises du harcèlement, des abus et autres notions clés.			
	Définitions alignées sur les standards internationaux et nationaux.			
Champ d'application	La politique s'applique à toutes les personnes liées à la NF : joueurs, personnel, bénévoles, etc.			
	Elle couvre toutes les activités et événements sous la responsabilité de la NF.			
Cadre légal	Identification des cadres juridiques pertinents, nationaux et internationaux (ex. FIBA, CIO, législation locale).			
	Clarification des priorités en cas de conflits entre cadres légaux, notamment pour les compétitions internationales.			
	Intégration avec d'autres politiques existantes, comme le recrutement ou les codes d'éthique.			
Protection lors des compétitions	Protocoles spécifiques ou politique dédiée à la protection pendant les compétitions.			
	Définition claire des responsabilités, nomination d'un Safeguarding SPOC principal, et mise en place de canaux et procédures adaptés pour gérer les incidents.			
Recrutement sécurisé	Mise en place d'une politique de recrutement garantissant que seules des personnes qualifiées et sans antécédents peuvent occuper des postes à responsabilité.			
	Procédures de vérification des antécédents judiciaires, dans le respect des lois nationales et des standards internationaux.			
	Utilisation de formulaires d'auto-déclaration avec mention claire des conséquences en cas de fausse déclaration.			

CATÉGORIE	ÉLÉMENTS CLÉS	STATUT		
		Rookie	Starter	MVP
Codes de Conduite	Codes de Conduite clairs définissant les comportements attendus, les interdictions et les sanctions applicables.			
	Adaptation des codes selon les rôles ou situations (ex. participants accrédités aux événements).			
	Communication de ces codes à tout le personnel, joueurs, bénévoles, etc.			
Formation	Engagement à assurer la formation continue des acteurs clés (joueurs, entraîneurs, officiels) sur la protection dans le sport.			
Signalement des cas	Procédures accessibles et claires pour signaler les préoccupations, avec possibilité d'anonymat si possible.			
	Indications sur qui peut signaler (victimes, témoins, tiers) et comment procéder.			
	Précisions sur les signalements obligatoires, notamment pour les mineurs, conformément aux lois.			
	Identification des canaux et personnes responsables du traitement des signalements.			
	Instructions sur les informations à fournir et la confidentialité des données.			
	Délais et étapes du processus, en lien avec les codes disciplinaires.			
Procédures d'enquête	Inclusion d'un formulaire-type de signalement.			
	Processus d'enquête centré sur la victime et sensible au traumatisme.			
	Protection des victimes, respect du droit à un procès équitable pour l'accusé, et limitation des risques de revictimisation.			
	Garantie d'impartialité.			
	Définition claire du traitement interne ou du transfert aux autorités ou comités compétents.			
	Orientations pour sanctionner les faits avérés selon les procédures disciplinaires.			
Transmission des cas	Référence aux sanctions et procédures d'appel existantes, ou mise en place si elles manquent.			
	Procédures claires pour transmettre les cas aux autorités externes selon la nature du cas.			
Promotion et communication	Large diffusion de la politique auprès de tous les acteurs.			
	Communication régulière et mise à jour des actions liées à la protection.			
Rédaction et adoption	Approbation officielle par la direction et le conseil d'administration.			
	Élaboration via un processus consultatif impliquant toutes les parties prenantes.			
	Mise en place de lignes directrices pour la révision régulière de la politique.			

ROOKIE

Politiques en cours d'élaboration ou inexistantes, nécessitant une attention prioritaire.

STARTER

Politiques en place mais à améliorer ou actualiser, avec un potentiel de développement.

MVP

Politiques pleinement opérationnelles, efficaces et maintenues selon les meilleures pratiques.

3. Modèle de Politique de Protection de la NF

Politique de protection de la [Fédération Nationale de Basketball]

INTRODUCTION

La [Fédération Nationale de Basketball] confirme son engagement à créer et maintenir un environnement sûr et positif pour toutes les personnes participant aux activités de basketball sous sa responsabilité. Sauf indication contraire dans la législation nationale, la fédération adopte la Politique de Protection dans le Sport de la FIBA, qui définit les principes et lignes directrices pour protéger les participants, prévenir les abus et promouvoir le bien-être. Cette politique complète ce cadre général par des procédures spécifiques et des responsabilités adaptées aux particularités et besoins de notre fédération.

OBJECTIF

Cette politique a pour but de :

- Protéger tous les participants aux activités de basketball contre tout risque de dommage ou d'abus.
- Fournir des orientations claires et des procédures efficaces pour prévenir, détecter et intervenir face à toute situation préoccupante en matière de protection.
- Encourager une culture de respect, de dignité et de sécurité dans tous les environnements liés au basketball.
- Assurer le respect des lois, règlements et principes éthiques en vigueur concernant la protection dans le sport.

CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à toutes les personnes impliquées dans les activités de basketball organisées par la [Fédération Nationale de Basketball] : joueurs, entraîneurs, arbitres, bénévoles, personnel technique et administratif, et autres.

Note : La Politique de Protection de la FIBA est actuellement en cours de révision complète afin de renforcer encore la sécurité et la protection de toutes les personnes concernées par le basketball.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Protection dans le sport : La [Fédération Nationale de Basketball] veille au bien-être de tous les participants et prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout dommage, abus ou exploitation.
- Prévention : Des actions proactives sont mises en place pour réduire les risques et garantir un environnement sûr et inclusif.
- Identification : Une formation et un accompagnement sont proposés pour que chacun puisse repérer les signes d'abus et savoir comment réagir.
- Signalement des préoccupations : Toute suspicion, plainte ou inquiétude liée à la protection est prise au sérieux, traitée rapidement et rapportée aux autorités compétentes, dans le respect des obligations légales et éthiques.
- Confidentialité : Les informations liées aux cas de protection sont traitées avec la plus grande confidentialité, et ne sont partagées qu'avec les personnes nécessaires à la protection des personnes concernées.
- Soutien : La fédération accompagne et conseille les personnes touchées par des situations de protection, en leur donnant accès à un soutien psychologique, des conseils et d'autres ressources adaptées.

RESPONSABILITÉS

- Conseil d'administration / Comité exécutif : L'organe dirigeant de la [Fédération Nationale de Basketball] est responsable de l'adoption et du suivi de la mise en œuvre des politiques et procédures en matière de protection.
- Safeguarding SPOC : La fédération désignera un Safeguarding SPOC chargé de coordonner les efforts en matière de protection, d'assurer la formation des parties prenantes et de traiter les préoccupations liées à la protection.
- Entraîneurs, officiels et bénévoles : Toutes les personnes impliquées dans les activités de basketball ont la responsabilité de veiller au bien-être et à la sécurité des participants, de respecter les politiques de protection, et de signaler toute préoccupation au Safeguarding SPOC.
- Joueurs et parents/tuteurs : Les joueurs, ainsi que leurs parents ou tuteurs, sont encouragés à se familiariser avec les politiques de protection, à exprimer toute préoccupation, et à contribuer activement à la création d'un environnement sûr et bienveillant.

PROCÉDURES DE SIGNALEMENT

- Toute personne ayant des préoccupations concernant le bien-être ou la sécurité d'un participant peut les signaler au Safeguarding SPOC ou à une autre personne désignée.
- Les signalements peuvent être faits via la plateforme dédiée de la fédération **[insérer lien ou contact]** ou, en l'absence de plateforme propre à la NF, via la plateforme FIBA : <https://www.fiba.basketball/report> (**cette approche devrait être envisagée que si la NF ne dispose pas encore d'une plateforme de signalement dédiée**).
- Tous les signalements sont pris au sérieux, investigués rapidement et traités dans le respect strict de la confidentialité, conformément aux obligations légales et éthiques.
- La **[Fédération Nationale de Basketball]** collabore pleinement avec les autorités compétentes dans toute enquête liée à la protection dans le sport.

FORMATION ET SENSIBILISATION

- La **[Fédération Nationale de Basketball]** organise régulièrement des sessions de formation et de sensibilisation sur sa politique de protection, la détection des signes d'abus et les réponses appropriées aux préoccupations.
- Tous les acteurs du basketball — entraîneurs, officiels, bénévoles, personnel — bénéficient d'une formation adaptée à leur rôle et responsabilités.

RÉVISION ET SUIVI

La politique sera revue périodiquement pour en évaluer l'efficacité et garantir sa conformité avec la réglementation en vigueur. Toute mise à jour sera communiquée à l'ensemble des parties prenantes et publiée sur le site web de la fédération.

CONCLUSION

- La **[Fédération Nationale de Basketball]** renouvelle son engagement envers le bien-être, la sécurité et la dignité de toutes les personnes impliquées dans le basketball. En appliquant cette politique et en œuvrant ensemble pour une culture de respect et d'inclusion, nous faisons du basketball une expérience positive et enrichissante pour tous.
- Date d'adoption : **[Date]**
- Date de révision : **[Date]**

Note : Ce modèle est destiné aux NF qui ne disposent pas encore d'une politique de protection approuvée et doivent en mettre une en place rapidement. La FIBA recommande d'utiliser la liste de vérification de la politique de protection (Annexe 2) comme guide pour adapter cette politique aux spécificités de chaque NF.

4. Modèle de Code de Conduite de la NF

La **[Nom de la Fédération Nationale de Basketball]** s'engage à respecter les plus hauts standards d'intégrité, de sportivité et d'éthique dans toutes ses activités. Pour favoriser un environnement sûr, respectueux et inclusif, nous avons élaboré ce Code de Conduite, qui guide le comportement de toutes les personnes liées à notre fédération : joueurs, entraîneurs, officiels, dirigeants, bénévoles et spectateurs.

RESPECT ET FAIR-PLAY

- Nous valorisons les droits, la dignité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans le basketball, sans distinction de race, d'ethnie, de genre, d'âge, de capacité, d'orientation sexuelle ou d'origine.
- Nous promovons le fair-play en respectant les règles et l'esprit du sport, en compétition avec intégrité, honnêteté et respect envers adversaires, coéquipiers, arbitres et public.

CONDUITE ET SPORTIVITÉ

- Nous adoptons une conduite exemplaire, qui reflète positivement les valeurs du basketball et de notre fédération, tant sur le terrain qu'en dehors.
- Nous refusons tout comportement antisportif, comme les provocations, moqueries, tricheries ou actions portant atteinte à l'intégrité du jeu ou à la réputation de la fédération.

INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE

- Nous agissons avec intégrité, honnêteté et éthique dans toutes nos relations et décisions.
- Nous rejetons toute forme de corruption, incitation de truquage de matchs ou toute autre pratique contraire aux valeurs du sport.

SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- La sécurité, la santé et le bien-être de tous les acteurs du basketball sont notre priorité. Nous prenons des mesures pour prévenir et traiter les situations d'abus, de harcèlement, de discrimination ou de bullying.
- Nous encourageons un environnement sûr, inclusif et bienveillant, en offrant les ressources et le soutien nécessaires à ceux qui en ont besoin.

RESPECT DES RÈGLES ET RESPONSABILITÉ

- Nous respectons toutes les lois, règlements et politiques qui encadrent le basketball et notre fédération, ainsi que les principes définis par la FIBA et les autres instances dirigeantes.
- Nous nous engageons à respecter ce Code de Conduite et attendons que chacun fasse de même, en intervenant face à toute infraction ou comportement inapproprié.

SIGNALER ET RÉSOUDRE

- Nous encourageons chacun à signaler toute inquiétude, incident ou manquement à ce Code auprès des autorités compétentes de la fédération.
- Nous nous engageons à traiter ces signalements rapidement, de manière objective et confidentielle, et à prendre les mesures nécessaires pour préserver l'intégrité du basketball et de notre fédération.
- En respectant ce Code de Conduite, nous affirmons notre engagement envers les valeurs d'intégrité, de respect, d'équité et de fair-play. Ensemble, nous construisons une communauté sportive positive et inclusive, qui inspire chacun à donner le meilleur de soi, sur le terrain comme en dehors.

Ce Code de Conduite a été approuvé par :
[Nom de la Fédération Nationale de Basketball]
[Date]

Note : Ce modèle sert de base pour aider chaque NF à créer son propre Code de Conduite, adapté à ses valeurs, son contexte et ses priorités. Des dispositions complémentaires peuvent y être ajoutées selon les besoins spécifiques de chaque fédération.

5. Modèle de Code de Conduite pour les Membres de la Délégation

En tant que membre de [Nom de l'Organisation/Équipe], je reconnais et accepte de respecter le présent Code de Conduite durant ma représentation de l'organisation/équipe à [Nom de l'Événement/Tournoi] :

RESPECT ET SPORTIVITÉ

- Je traiterai avec respect et dignité tous les joueurs, officiels, bénévoles et spectateurs, sans distinction de race, d'ethnie, de genre, d'âge, de capacité, d'orientation sexuelle ou d'origine.
- Je défendrai en toutes circonstances les principes de fair-play, d'intégrité et de sportivité.

RESPECT DES RÈGLES ET RÉGLEMENTS

- Je me familiariserai avec toutes les règles, règlements et politiques établis par l'organisateur de l'événement et je m'y conformerai.
- Je jouerai dans l'esprit du jeu et respecterai les décisions des officiels.

PROFESSIONNALISME

- Je maintiendrai une conduite professionnelle, sur et en dehors du terrain.
- Je m'abstiendrai d'utiliser un langage offensant, des gestes ou des comportements susceptibles d'offenser autrui.

COMPÉTITION LOYALE

- Je concourrai de manière honnête et équitable, sans recourir à des substances dopantes ni à aucune forme de tricherie.
- Je respecterai les droits de mes adversaires et chercherai la victoire par l'effort, le talent et le jeu propre.

SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- Je donnerai la priorité à la sécurité et au bien-être de tous les participants, en particulier des mineurs et des personnes en situation de vulnérabilité, et je signalerai immédiatement toute préoccupation au Safeguarding SPOC désigné.
- Je respecterai tous les protocoles et procédures de sécurité mis en place par l'organisateur et contribuerai au bien-être de tous les membres de la délégation.

REPRÉSENTATION

- Je comprends que mes actions reflètent l'organisation/équipe que je représente et je veillerai à agir conformément à ses valeurs et principes.
- Je m'abstiendrai de faire des déclarations ou de participer à des activités susceptibles de nuire à la réputation de l'organisation/équipe.

RESPECT DES LOIS

- Je respecterai toutes les lois et réglementations en vigueur, tant nationales qu'internationales, notamment celles relatives au dopage, au truchage de matchs, à la discrimination et au harcèlement.
- En signant ci-dessous, je confirme avoir lu, compris et accepté de respecter ce Code de Conduite. Je comprends que tout manquement pourra entraîner des sanctions disciplinaires de la part de l'organisation/équipe.

Signature : _____ Date : _____

Note: Ce modèle constitue un cadre général pouvant être adapté selon les besoins et politiques spécifiques de chaque organisation ou équipe. Bien que le respect du Code de Conduite de la FIBA soit obligatoire pour tous les membres de la délégation, certaines NF peuvent l'enrichir par des points additionnels dans leurs propres documents.

6. Recommandations pour les Délégations Voyageant avec des Mineurs

Lorsqu'une délégation se déplace avec des mineurs pour des tournois de basketball, leur sécurité et leur bien-être doivent être la priorité absolue. Voici quelques recommandations essentielles pour garantir une expérience sécurisée et positive pour tous :

SAFEGUARDING SPOC

- Désignez au sein de la délégation un Safeguarding SPOC chargé de gérer toute question liée à la protection dans le sport et de coordonner la réponse face à tout incident impliquant des mineurs (ou tout autre membre).
- Cette personne doit être digne de confiance, avoir été soigneusement évaluée, bien connaître les politiques et procédures de protection, et disposer d'une formation adaptée.
- Assurez-vous qu'elle soit facilement joignable tout au long du voyage, et que tous les participants aient ses coordonnées.
- Encouragez les mineurs à se tourner vers le SPOC en cas de doute ou d'inquiétude concernant leur sécurité ou leur bien-être.
- Avant le départ, le SPOC doit vérifier que tous les membres de la délégation ont signé le Code de Conduite, s'engageant à agir avec éthique et à veiller à la protection des mineurs en toutes circonstances.

TRANSPORT

- Organisez des moyens de transport sûrs et fiables, en conformité avec les règles en vigueur sur la sécurité des enfants.
- Prévoyez des adultes responsables pour encadrer les mineurs, en respectant un ratio adapté.
- Il est recommandé d'avoir au moins un adulte pour huit à dix mineurs, en fonction de leur âge et de leurs besoins.
- Fixez des points de rendez-vous clairs et assurez un contrôle des présences avant et après chaque déplacement.

HÉBERGEMENT

- Choisissez des lieux d'hébergement offrant un bon niveau de sécurité, comme des accès contrôlés et une vidéosurveillance.
- Demandez que les chambres des mineurs soient proches de celles du personnel adulte, afin de faciliter la supervision.
- Veillez à une séparation des chambres selon le genre, en respectant la vie privée des mineurs et en appliquant des protocoles adaptés d'accompagnement.
- Mettez en place des règles claires sur les horaires de repos et les rondes nocturnes, pour garantir leur bien-être durant tout le séjour.

VESTIAIRES ET ESPACES DE DOUCHE

- Définissez des règles précises pour ces espaces et désignez des superviseurs du même genre que les utilisateurs pour les accompagner et veiller à leur sécurité.
- Si la délégation inclut des personnes de genres différents, assurez-vous que les espaces de change et de douche soient bien séparés.
- L'utilisation des téléphones ou autres appareils électroniques est interdite dans ces zones, afin de préserver la confidentialité.

INTERACTIONS INDIVIDUELLES AVEC LES MINEURS

- Évitez que les entraîneurs ou autres adultes rencontrent seuls des mineurs dans des lieux fermés ou isolés. Il est préférable que ces échanges aient lieu en groupe ou dans des espaces publics.
- Fixez des limites claires dans les relations entre adultes et mineurs, et assurez plusieurs moyens de signaler toute situation inconfortable.
- Formez le personnel et les accompagnateurs aux bonnes pratiques et aux protocoles de protection, renforçant ainsi l'engagement à garantir un environnement sûr et de confiance.

PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DES CAS DE PROTECTION

- Toute inquiétude doit être rapportée sans délai et de manière confidentielle au Safeguarding SPOC.
- Coopérez pleinement en cas d'enquête, et utilisez si besoin les procédures de signalement de la NF ou la plateforme FIBA.

En respectant ces recommandations et en plaçant toujours la sécurité des mineurs au cœur des priorités, les délégations contribuent à créer un cadre où les jeunes peuvent pleinement s'épanouir, apprendre et progresser dans le basketball.

7. Guide pour la Gestion des Déclarations

Conduire des entretiens demande de la sensibilité, de l'empathie et du professionnalisme. Ces recommandations offrent un cadre clair pour mener ces échanges tout en garantissant la sécurité, le bien-être et le respect des personnes qui partagent leur expérience. Un entretien bien mené est essentiel pour recueillir des informations, soutenir la victime et faciliter toute enquête.

COMPRENDRE LES DÉCLARATIONS

Savoir ce qu'est une déclaration permet de mieux répondre à d'éventuels cas d'abus :

- Une déclaration se produit lorsqu'une victime informe une autre personne qu'elle a subi un abus.
- Toutes les déclarations doivent être prises au sérieux, avec empathie et soutien.
- Les victimes ont souvent confiance en des proches ou personnes de confiance, c'est pourquoi chacun dans l'équipe doit rester attentif et savoir comment agir.
- Il ne faut pas interroger la victime ; cette mission revient à des professionnels formés, comme les travailleurs sociaux ou les autorités compétentes.
- Il est essentiel de documenter précisément la déclaration et son contexte pour faciliter les enquêtes.

LES OBSTACLES À LA DÉCLARATION

Identifier les freins qui empêchent les victimes de s'exprimer est clé pour mettre en place des mécanismes de signalement efficaces :

- Les victimes, surtout les mineurs, ne font que rarement une déclaration directe d'abus.
- La peur des représailles, la crainte de ne pas être crues ou le fait de ne pas savoir vers qui se tourner rendent difficile la prise de parole.
- Reconnaître ces obstacles permet de créer un environnement plus sûr et accessible, encourageant ainsi les victimes à parler.
- Chacun dans l'organisation a la responsabilité de signaler les préoccupations et doit être formé pour repérer et agir face aux signes d'abus.

TENUE DU REGISTRE DES CAS

Un registre clair et complet est indispensable pour documenter les signalements :

- Notez avec soin les propos de la victime, en distinguant bien les faits des opinions personnelles.
- Ces documents sont essentiels pour les enquêtes futures et pour répondre aux obligations de l'organisation.

DÉBUT DE L'ENTRETIEN

Il est crucial d'instaurer un cadre sûr et de confiance dès le début :

- Offrez à la victime un certain contrôle sur le lieu et les conditions de l'entretien, et remerciez-la de sa confiance.
- Veillez à ce que le lieu soit confortable, privé et bien éclairé.
- Réaffirmez votre reconnaissance pour le partage de son expérience et assurez-la que sa parole sera prise au sérieux.
- Demandez-lui comment elle se sent, expliquez-lui les étapes à venir, les soutiens disponibles et les suites possibles.

PENDANT L'ENTRETIEN

Maintenir la confiance et une bonne communication est essentiel :

- Favorisez un climat de sécurité et d'ouverture pour que la victime puisse s'exprimer librement.
- Gardez votre calme, proposez des pauses si besoin et rappelez que la victime est la seule experte de son vécu.
- Écoutez activement, maintenez un contact visuel et adoptez un langage bienveillant.
- Soyez attentif au langage corporel, montrez de l'empathie par vos gestes, et évitez d'influencer ou de remettre en question les propos de la victime.

CLÔTURE ET SUIVI

Terminer l'entretien par des paroles rassurantes est essentiel au bien-être de la victime :

- Rassurez-la sur la sécurité du lieu et le soutien disponible, proposez d'autres échanges si nécessaire et communiquez les coordonnées pour un accompagnement supplémentaire.
- Mettez l'accent sur l'accompagnement, sans questionner ni culpabiliser, répondez à ses questions et expliquez clairement les prochaines étapes.
- Encouragez-la à chercher un soutien complémentaire si besoin, et remerciez-la pour la confiance et le courage dont elle a fait preuve.

RÉFLEXION APRÈS L'ENTRETIEN

Prendre le temps de réfléchir à l'entretien aide à améliorer le processus :

- Évaluez l'atmosphère, la qualité de la communication et le soutien apporté.
- Identifiez des pistes d'amélioration pour mieux gérer les signalements d'abus à l'avenir, en restant toujours sensible et respectueux du traumatisme vécu.

ORDRE CONSEILLÉ POUR LES ENTRETIENS

Organisez les entretiens de façon logique afin de recueillir des informations claires et complètes :

- La personne qui a exprimé la préoccupation (si ce n'est pas la victime).
- La victime présumée.
- Les témoins de l'incident.
- L'abuseur présumé.

Conduire des entretiens efficaces demande une approche bienveillante et structurée. En créant un cadre sûr et de confiance, en favorisant une communication ouverte et en assurant un suivi adapté, les organisations permettent aux personnes de se sentir à l'aise pour partager leur expérience et garantissent que les mesures nécessaires sont prises pour traiter les signalements d'abus dans le sport.

8. Formulaire de Signalement d'Incident

Ce formulaire permet de signaler un cas de protection dans le sport. Vous pouvez rester anonyme, mais fournir vos coordonnées facilitera le suivi de votre signalement. Toutes les informations seront traitées en toute confidentialité.

1. REPORTER INFORMATION

- Nom :
- Quel est votre rôle ? (cochez la case correspondante) :
 - ☐ Personne concernée (victime)
 - ☐ Témoin
 - ☐ Je signale au nom d'une autre personne (par exemple, entraîneur, parent, coéquipier)
- Vos coordonnées (facultatif) :

2. DÉTAILS DE L'INCIDENT

- Date de l'incident :
- Heure de l'incident :
- Lieu (installation, ville, pays) :

3. NATURE DE LA PRÉOCCUPATION (COCHEZ TOUTES LES OPTIONS QUI S'APPLIQUENT)

- ☐ Négligence
- ☐ Abus psychologique
- ☐ Abus physique
- ☐ Abus sexuel
- ☐ Autre (précisez) : _____

4. PERSONNES IMPLIQUÉES

- Personne concernée (victime)
 - Nom (si connu) :
 - Est-elle mineure (moins de 18 ans) ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Je ne sais pas
 - Rôle dans le basketball (joueur, entraîneur, arbitre, spectateur, etc.) :
- Personne présumée responsable (si connue)
 - Nom (si connu) :
 - Est-elle mineure (moins de 18 ans) ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Je ne sais pas
 - Rôle dans le basketball (joueur, entraîneur, arbitre, spectateur, etc.) :

5. DESCRIPTION DE L'INCIDENT

(Merci de décrire en détail ce qui s'est passé, en incluant le contexte pertinent.)

6. TÉMOINS (LE CAS ÉCHÉANT)

- Nom(s) :
- Coordonnées (si connues) :

7. ACTIONS IMMÉDIATES ENTREPRISES

(Par exemple : premiers secours, alerte aux autorités, information au Safeguarding SPOC.)

8. ÉVALUATION DU RISQUE

- La personne concernée court-elle un risque d'être à nouveau exposée à un danger ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Je ne sais pas
- Y a-t-il une menace immédiate pour sa vie ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Je ne sais pas
- Les autorités ont-elles été informées ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
 - ☐ Je ne sais pas
- Si oui, merci de préciser :

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Toute autre information ou inquiétude importante.)

Merci d'envoyer ce formulaire à votre Fédération Nationale, club, ligue ou directement à la FIBA.

9. Directives pour un Recrutement et une Sélection plus Sûrs

Disposer de processus solides de recrutement et de sélection est essentiel pour garantir le bien-être de tous au sein des organisations de basketball. Ces recommandations offrent aux NF un cadre clair et complet pour recruter personnel et bénévoles, en réduisant au maximum les risques pour les participants.

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans le processus de recrutement.
- Définir des critères précis pour évaluer l'adéquation des candidats, en prenant en compte leurs qualifications, leur expérience et leur profil personnel.
- Veiller au respect des lois en vigueur, des normes du secteur et des bonnes pratiques en matière de protection dans le sport.

CANDIDATURES ET DOCUMENTATION

- Recueillir des informations fiables, telles que coordonnées, expériences professionnelles et références.
- Vérifier l'identité des candidats avec des documents officiels.
- Obtenir l'accord pour effectuer des vérifications d'antécédents, comme les casiers judiciaires et la confirmation des emplois précédents.

VÉRIFICATIONS DES ANTÉCÉDENTS

- Effectuer des contrôles judiciaires approfondis pour détecter tout antécédent lié à la violence ou aux abus.
- Confirmer les expériences professionnelles et les qualifications afin de s'assurer de la véracité des informations.
- Solliciter des références auprès d'anciens employeurs ou superviseurs pour évaluer le caractère et la fiabilité du candidat.

ENTRETIENS

- Préparer des questions ciblées sur l'expérience du candidat et son engagement envers la protection dans le sport.
- Vérifier sa connaissance des politiques et procédures de protection.
- Mener les entretiens avec professionnalisme et respect, en garantissant la confidentialité et l'intimité.

FORMATION ET INTÉGRATION

- Proposer une formation sur les politiques, procédures et modalités de signalement avant le début des fonctions.
- Donner des repères pour détecter les signes d'abus, répondre aux déclarations et maintenir des limites appropriées avec les participants.
- Organiser des sessions de mise à jour régulières pour renforcer les principes de protection et communiquer tout changement.

SUPERVISION ET SUIVI

- Nommer des superviseurs ou mentors pour accompagner le personnel et les bénévoles dans leurs missions.
- Tenir des réunions régulières afin d'aborder d'éventuelles préoccupations ou difficultés liées à la protection.
- Contrôler le respect des politiques via observations, retours et évaluations.

RÉVISION ET AMÉLIORATION CONTINUE

- Programmer des revues régulières des politiques et procédures pour identifier des axes d'amélioration.
- Recueillir et intégrer les retours du personnel, des bénévoles et des parties prenantes pour corriger les failles ou répondre aux préoccupations.
- Se tenir informé des évolutions légales et normatives afin d'adapter les politiques en conséquence.

Mettre en place des processus rigoureux de recrutement et de sélection est une étape clé pour garantir des environnements plus sûrs dans les organisations de basketball. Avec des politiques claires, des contrôles approfondis, une formation adaptée et une supervision constante, les NF renforcent la protection de tous les acteurs concernés. La révision régulière de ces pratiques permet aussi de s'assurer qu'elles restent pertinentes face aux besoins évolutifs du sport.

10. Formulaire de Déclaration pour la Vérification des Antécédents Judiciaires

Toute personne postulant à un poste au sein de la Fédération Nationale _____ doit remplir ce formulaire.

Je soussigné(e), _____, certifie ne jamais avoir été impliqué(e) dans une enquête, une accusation ou une condamnation liée à un abus, une mauvaise conduite ou toute question de protection dans le sport.

Je m'engage à informer immédiatement le service des ressources humaines si une telle situation venait à me concerner à l'avenir.

Je comprends l'importance de garantir le bien-être et la sécurité de toutes les personnes engagées dans les activités de basketball et je m'engage à respecter les plus hauts standards d'intégrité et de comportement.

Je reconnais que toute fausse déclaration ou information inexacte dans ce formulaire pourra entraîner des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la rupture de mon lien avec l'organisation.

Signature : _____ Date : _____

[Nom en majuscules]

[Poste ou fonction au sein de l'organisation]

[Nom de l'organisation]

11. Technologie et Protection dans les Environnements en Ligne

La technologie occupe aujourd’hui une place centrale dans le sport. Il est donc crucial de garantir la sécurité des personnes dans ces environnements en ligne. Cette section propose un guide complet pour mettre en place des mesures assurant la protection en ligne, la confidentialité des données et la prévention des risques liés à l’usage des outils numériques dans le basketball.

ASSURER LA SÉCURITÉ EN LIGNE



Les NF doivent adopter des politiques claires et rigoureuses pour promouvoir un usage sûr d’internet, en protégeant tous les acteurs contre le cyberbullying, le harcèlement et l’exploitation. Parmi les actions essentielles :

Encadrer le comportement en ligne :

Fournir des consignes précises sur la manière de se comporter sur les plateformes numériques, en insistant sur le respect, l’intégrité et une communication responsable.

Gérer les paramètres de confidentialité :

Sensibiliser sur l’importance de configurer correctement les paramètres de confidentialité des réseaux sociaux et autres outils numériques, afin de maîtriser l’accès aux informations personnelles.

Mettre en place des canaux de signalement :

Offrir des moyens faciles et confidentiels pour signaler tout abus ou comportement inapproprié en ligne, avec un suivi rapide et efficace.

Exemple

Une NF collabore avec des experts en cybersécurité pour élaborer un kit de bonnes pratiques numériques destiné aux joueurs, entraîneurs et encadrants, combinant conseils pratiques, modules interactifs et études de cas pour renforcer la sensibilisation et encourager des usages sécurisés.

PROTÉGER LES DONNÉES NUMÉRIQUES



Garantir la confidentialité des informations numériques est essentiel pour préserver la confiance et l’intégrité au sein des organisations sportives. Les NF doivent mettre en place des mesures solides, notamment :

Utiliser le chiffrement : Sécuriser les données sensibles et communications par des technologies de chiffrement pour empêcher tout accès non autorisé.

Contrôler les accès : Restreindre l’accès aux bases de données et plateformes aux seules personnes autorisées, via des systèmes d’authentification stricts.

Prévoir des procédures en cas d’incident :

Définir un protocole clair pour réagir rapidement en cas de violation de données, incluant la notification des parties concernées et la mise en place d’actions correctives.

Exemple

Une NF réalise régulièrement des audits de sécurité informatique avec l’aide d’experts externes afin d’identifier et corriger les vulnérabilités avant qu’elles ne soient exploitées.

GÉRER LES RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE



Face à l’évolution constante des menaces en ligne, il est important d’adopter une posture proactive pour anticiper et limiter les risques. Les NF sont invitées à :

Se tenir informées : Assurer une veille technologique et en cybersécurité en collaborant avec des spécialistes et en suivant les évolutions du secteur.

Mettre en place des mesures préventives : Effectuer régulièrement des analyses de risques et tests de vulnérabilité pour détecter et corriger les failles.

Exemple

Une NF crée un groupe de travail composé d’experts internes et externes chargé d’évaluer les risques en ligne, de surveiller les menaces émergentes et de proposer des stratégies pour renforcer la sécurité.

En adoptant ces bonnes pratiques en matière de sécurité en ligne, protection des données et gestion des risques technologiques, les NF contribuent à créer un environnement numérique sûr, où tous les acteurs du basketball peuvent évoluer en toute confiance et sérénité.

12. Modèle d’Evaluation des Risques

Cet exemple sert d’illustration pratique pour montrer comment évaluer un risque. Il est fourni uniquement à titre d’outil et ne constitue pas une évaluation exhaustive ou complète.

Risque	Probabilité (1-5)	Impact (1-5)	Score (1-25)	Prévention / Contrôle / Atténuation	Responsables	Mesure du succès
Discrimination de genre dans les pratiques professionnelles	4	4	16	Inclure dans les contrats et Codes de Conduite des clauses interdisant la discrimination de genre. Exiger du comité d’organisation local (LOC) et des fournisseurs qu’ils forment leur personnel à l’égalité de genre. Encourager l’exemplarité depuis la FIBA (équilibre de genre dans la haute direction). Identifier les femmes au sein du LOC et leur offrir une formation en leadership (Programme WiLead). Promouvoir et célébrer l’égalité de genre tout au long du cycle de l’événement (campagne de communication). Répondre rapidement et en toute confidentialité à toute plainte. Identifier les opportunités de changement social durable au niveau national (sensibilisation dans les écoles). Prioriser les engagements liés à l’égalité de genre dans les appels d’offres pour les événements futurs.	LOC, Gouvernements et Autorités Locales, FIBA, Entreprises et Associations du secteur	Suivre l’équilibre entre les genres (notamment dans les sites multiannuels) et célébrer les progrès réalisés. Superviser l’évolution des femmes leaders. Évaluer l’impact des campagnes de communication. Surveiller le nombre de signalements (une augmentation peut être un signe positif).
Harcèlement sexuel à l’hôtel de l’équipe	3	5	15	Inclure dans les contrats, politiques et Codes de Conduite des clauses définissant et interdisant tout harcèlement ou abus. Mesures à prendre à l’hôtel : • Identifier et éviter les situations où les joueurs pourraient se retrouver isolés avec des personnes détenant un pouvoir. • Maintenir un ratio adéquat entre joueurs et membres de la délégation (8:1). • Assurer une supervision appropriée (coéquipier, déplacements en binôme, etc.). • Affecter les chambres avec soin, en regroupant l’équipe au même étage ; les adultes doivent être proches pour assurer la supervision. Mettre en place un mécanisme confidentiel de signalement et en assurer la promotion. Gérer correctement tout signalement reçu. Profiter de l’événement pour sensibiliser sur la reconnaissance du harcèlement et les actions à mener (vidéos, brochures, directives, campagne de communication). Effectuer des vérifications approfondies des casiers judiciaires et dispenser une formation à tous les accompagnateurs, en précisant les conséquences pour les abuseurs. Soutenir la NF dans la mise en œuvre de sa stratégie, politique et procédures de protection.	Safeguarding SPOC, LOC, NF, FIBA, Direction d’hôtel	Suivre la formation et la vérification des antécédents des membres de la délégation. Superviser la sensibilisation des joueurs lors des sites multiannuels. Accompagner la NF dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de Protection. Suivre l’impact des campagnes de communication. Surveiller le nombre de signalements (une augmentation peut être un signe positif).
Mauvaise utilisation des données personnelles	4	3	12	Respecter les réglementations internationales en matière de protection des données (par exemple, le RGPD). Mettre en place et superviser un système sécurisé par mot de passe pour le stockage des données des délégations. Limiter le nombre de personnes ayant accès aux données personnelles. Restreindre le contenu accessible selon les profils des utilisateurs. Installer des dispositifs pour prévenir les intrusions informatiques (piratage). Former l’ensemble du personnel aux bonnes pratiques de sécurité informatique pour éviter les fuites de données. Réduire au minimum les données personnelles requises pour chaque participant. Garantir la suppression des données à l’issue de l’événement.	IT, FIBA, LOC	Surveiller l’évolution des attaques informatiques. Contrôler la destruction des données après l’événement. Superviser le nombre de personnels formés. Contrôler l’accès des personnels et tiers à la plateforme.

13. Liste de Vérification pour le Plan de Protection

Cette liste a pour but d'aider les NF à faire le point sur leurs pratiques en matière de protection, à identifier ce qui fonctionne bien, ce qui doit être amélioré, et à construire un plan d'action solide et adapté.

CATÉGORIE	ÉLÉMENTS CLÉS	STATUT		
		Rookie	Starter	MVP
Élaboration et mise à jour des politiques	Une politique claire de protection dans le sport a-t-elle été élaborée ?			
	Reflète-t-elle notre engagement à garantir la sécurité et le bien-être de toutes les personnes impliquées dans les activités de basketball ?			
	Est-elle révisée régulièrement pour rester en phase avec les évolutions juridiques, les bonnes pratiques et les besoins de notre organisation ?			
	Cette politique a-t-elle été communiquée à toutes les parties prenantes : joueurs, entraîneurs, arbitres, volontaires, parents/tuteurs et personnel de soutien ?			
	Respecte-t-elle les lois et normes nationales et internationales en matière de protection ?			
	Un avis juridique a-t-il été sollicité pour garantir sa conformité avec les obligations légales ?			
	La politique a-t-elle été partagée avec la FIBA (en version traduite en anglais) ?			
	Des Codes de Conduite ont-ils été mis en place pour toutes les personnes concernées ?			
	L'organisation respecte-t-elle l'ensemble de ses obligations légales ?			
	Avons-nous prévu des mécanismes pour vérifier que les politiques sont bien appliquées et pour mesurer leur efficacité ?			
	Transmettons-nous régulièrement des mises à jour et rappels à tous les acteurs concernés ?			
	Nos pratiques tiennent-elles compte de la diversité culturelle et des besoins spécifiques des personnes qui évoluent dans le basketball ?			
Procédures et protocoles	Des experts culturels ou leaders communautaires ont-ils été consultés pour s'assurer que nos pratiques sont adaptées et respectueuses ?			
	Favorisons-nous la transparence et la redevabilité, par exemple à travers des rapports publics ou un suivi indépendant ?			
	Avons-nous des procédures claires pour signaler rapidement et traiter efficacement tout abus ou situation préoccupante ?			
	Offrons-nous différents moyens de signalement (en ligne, par téléphone, en personne) pour s'adapter aux préférences et à l'accessibilité de chacun ?			
	Le système permet-il à ceux qui le souhaitent de signaler anonymement, tout en respectant leur vie privée ?			
	Des personnes formées ou un Safeguarding SPOC sont-ils identifiés pour recevoir et gérer ces signalements ?			
	Des protocoles solides sont-ils en place pour traiter les cas signalés ?			
	Un soutien est-il proposé aux victimes, tel qu'un accompagnement psychologique, des soins médicaux, une aide juridique ou d'autres ressources adaptées ?			
	Des programmes de réinsertion ou de responsabilisation sont-ils prévus pour les abuseurs, afin de traiter les causes de l'abus et prévenir la récurrence ?			
	Des mesures spécifiques sont-elles mises en œuvre pour garantir la sécurité dans les environnements numériques ?			

CATÉGORIE	ÉLÉMENTS CLÉS	STATUT		
		Rookie	Starter	MVP
Structure organisationnelle et engagement	L'organisation manifeste-t-elle un réel engagement en faveur de la protection ?			
	Est-elle capable de gérer les éventuelles résistances internes à ce sujet ?			
	Un Safeguarding SPOC a-t-il été désigné pour coordonner les actions de protection ?			
	Avons-nous établi des partenariats solides avec des acteurs externes spécialisés pour renforcer nos capacités en matière de protection ?			
	Favorisons-nous une culture interne qui valorise la sécurité, le respect et le bien-être de tous dans la pratique du basketball ?			
	Disposons-nous d'un plan de communication clair et structuré pour diffuser les messages clés en lien avec la protection ?			
	La protection est-elle intégrée dans tous les aspects du développement sportif, y compris les formations des entraîneurs, des arbitres et l'organisation des compétitions ?			
	Proposons-nous des formations adaptées sur la protection à toutes les personnes impliquées dans les activités sportives ?			
	Collaborons-nous avec d'autres organisations sportives, autorités publiques ou structures communautaires pour échanger des bonnes pratiques ?			
Évaluation et gestion des risques	Participons-nous activement à des groupes de travail ou des réseaux spécialisés dans la protection afin de faire progresser nos actions collectives ?			
	Avons-nous analysé les risques potentiels liés à nos activités et identifié les zones de vulnérabilité ?			
	Ces risques ont-ils été priorisés en fonction de leur probabilité et de leur impact ?			
	Des stratégies concrètes sont-elles en place pour prévenir ou limiter ces risques ?			
	Avons-nous identifié les besoins spécifiques en formation pour améliorer la sensibilisation des différents acteurs ?			
	Appliquons-nous des procédures rigoureuses de sélection et de recrutement pour les personnes en contact avec les joueurs ?			
	Offrons-nous régulièrement des formations et outils éducatifs sur la protection à toutes les parties prenantes ?			
	Des Codes de Conduite clairs et adaptés ont-ils été diffusés pour encadrer les comportements attendus ?			
	Créons-nous un environnement accueillant et sûr pour tous les participants ?			
	Des protocoles de gestion de crise sont-ils en place, avec des procédures claires pour coordonner les actions et communiquer efficacement ?			
	Le personnel est-il formé à ces protocoles afin de pouvoir agir de façon rapide et appropriée en cas de besoin ?			
Sécurité pendant les événements et compétitions	Des dispositifs de sécurité sont-ils mis en place avant, pendant et après chaque événement de basketball ?			
	Des protocoles clairs encadrent-ils les déplacements des délégations afin de garantir leur sécurité ?			
	Des contrôles réguliers sont-ils effectués pour détecter d'éventuels dangers dans les installations (ex. : équipements défectueux, sol glissant, éclairage inadéquat) ?			
	Des plans de gestion des urgences sont-ils prêts (intervention médicale, évacuation, coordination avec les secours, etc.) ?			
	Des mesures spécifiques sont-elles prévues pour assurer la sécurité des joueurs, du personnel et du public (contrôle des accès, gestion des foules, etc.) ?			
	Le confort et le bien-être des participants sont-ils garantis (points d'eau, zones de repos, surveillance adéquate pour les mineurs, etc.) ?			

ROOKIE

Plan en cours d'élaboration ou inexistant, nécessitant une attention prioritaire.

STARTER

Plan en place mais à améliorer ou actualiser, avec un potentiel de développement.

MVP

Plan pleinement opérationnelles, efficace et maintenu selon les meilleures pratiques.

14. Phase de Planification du Plan de Protection

Définition des objectifs – Modèle

Objectif SMART	Responsable	Date limite	KPI (quantifiable)	Statut (Rouge – Orange – Vert)
Développer et mettre en œuvre un programme de formation complet à destination des joueurs	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Organiser 20 sessions de formation sur la protection	★
Améliorer les mécanismes de signalement et les services d'accompagnement	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Augmenter de 20 % le nombre de signalements liés à la protection	★
Garantir la conformité avec les politiques de protection	Chef Département Légal	JJ/MM/AAAA	Réaliser l'ensemble (100 %) des audits de conformité prévus	★
Renforcer la communication pour sensibiliser davantage aux initiatives de protection	Chef Département Communications	JJ/MM/AAAA	Multiplier par trois le trafic en ligne associé aux initiatives de protection	★
Mettre en place des vérifications de protection en amont de la participation des membres de l'équipe	Chef Département RRHH	JJ/MM/AAAA	Vérifier systématiquement tous les membres des délégations (100 %)	★
Réduire le délai de réponse aux signalements et incidents liés à la protection	Chef Département Intégrité	JJ/MM/AAAA	Réduire de 25 % le délai moyen entre un signalement et sa résolution	★

Creation de Plans d'Action – Modèle

Action SMART	Responsable	Date limite	KPI (quantifiable)	Budget	Statut (Rouge – Orange – Vert)
Mener une analyse des besoins en formation	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Finaliser l'enquête	0 USD	★
Élaborer le plan de formation et les supports pédagogiques	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Élaborer les modules de formation	15'000 USD	★
Tester les modules de formation auprès d'un groupe pilote	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Collecter les retours des participants	0 USD	★
Finaliser les contenus à la lumière des retours reçus	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Finaliser le contenu du programme	500 USD	★
Planifier et communiquer les dates des sessions de formation	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Planifier 20 sessions de formation	0 USD	★
Organiser et animer les sessions de formation	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Dispenser 20 sessions de formation	2'000 USD	★
Évaluer l'impact et l'efficacité des formations dispensées	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Recevoir les feedbacks de 50 participants	0 USD	★
Adapter le programme en fonction des résultats obtenus	Safeguarding SPOC	JJ/MM/AAAA	Mettre à jour le programme de formation	1'000 USD	★

